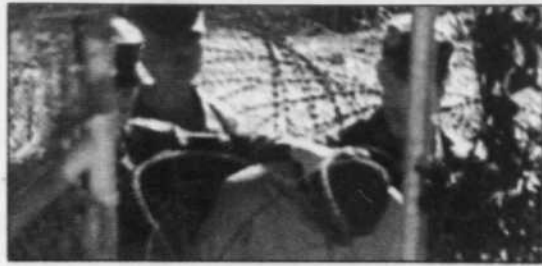


Dick Cheney écarte la fermeture de la prison de Guantanamo

Page B 1



Les manifestants menacent le nouveau président

Page B 3

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. XCVI N° 131

LE LUNDI 13 JUIN 2005

87c + TAXES = 1\$



La journaliste de Libération Florence Aubenas, photographiée à sa descente d'avion, hier, à l'aéroport militaire de Villacoublay, en banlieue de Paris.

## Aubenas enfin libre

### Paris nie le versement d'une forte rançon pour la libération de la journaliste et de son guide

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Après 157 jours de captivité, la journaliste Florence Aubenas et son guide irakien, Hussein Hanoun al-Saadi, ont finalement été libérés samedi. Selon un rituel dorénavant bien rodé, la journaliste

de Libération a atterri hier soir à l'aéroport militaire de Villacoublay, en banlieue de Paris, où l'ont accueillie le président Jacques Chirac et sa famille.

Alors qu'Hussein Hanoun est resté en Irak, où il a retrouvé sa famille, Florence Aubenas paraissait amaigrie, mais en bonne santé. La reporter française

a remercié «les Français, les Françaises, les présidents, les ministres, les journalistes, les enseignants... tous

VOIR PAGE A 8: AUBENAS

■ Autres textes en page B 1

## «C Series»: Bombardier confirme le choix de Mirabel

JEANNE CORRIVEAU

Bombardier a finalement choisi Mirabel comme site d'assemblage pour ses nouveaux appareils C Series, au détriment de Dorval qui était également en lice. L'avionneur a profité de la tenue du Salon international de l'aéronautique et de l'espace de Paris pour en faire l'annonce. Mais avant de concrétiser son ambitieux projet, il lui faudra garnir son carnet de commandes.

Bombardier envisage de construire une nouvelle usine qui emploiera 2500 personnes

Bombardier, qui possède déjà des installations à Mirabel, a préféré ce site à celui de Dorval en invoquant des critères économiques, techniques et stratégiques. L'entreprise estime qu'elle peut compter sur une main-d'œuvre aéronautique qualifiée. «Mirabel s'est démarqué comme étant le site idéal, par son environnement manufacturier favorable», a expliqué hier le président de Bombardier Aéronautique, Pierre Beaudoin.

Le lancement d'une nouvelle famille d'appareils pouvant accueillir entre 115 et 130 passagers nécessitera des investissements de 2,1 milliards de dollars américains qu'assumeront, à parts égales, Bombardier, les fournisseurs éventuels ainsi que les gouvernements québécois et canadien. Bombardier envisage de construire une nouvelle usine qui emploiera 2500 personnes et sera située à l'est de ses installations où

VOIR PAGE A 8: MIRABEL

■ Autres textes en page A 2



FRANÇOIS BROUSSEAU

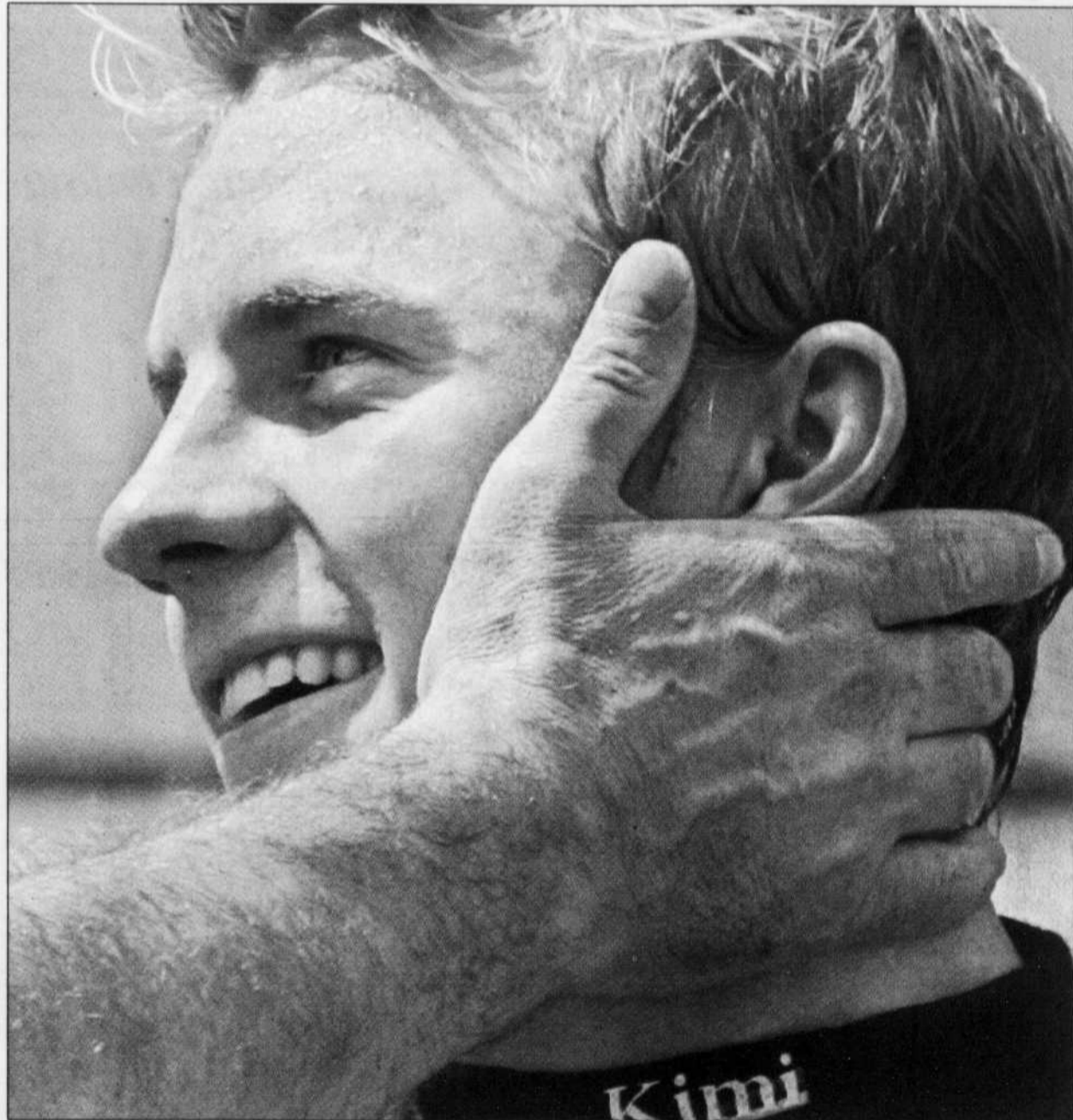
## Le péril jaune

■ À lire en page B 1

### INDEX

Annonces.....	B 2	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 5	Météo.....	B 4
Convergence..	B 6	Monde.....	B 3
Culture.....	B 8	Mots croisés..	B 2
Décès.....	B 2	Religions.....	B 5
Économie.....	B 1	Sports.....	B 4
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

## F1: Räikkönen vainqueur à Montréal



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le vainqueur du Grand Prix de Montréal, Kimi Räikkönen, la figure rougie par la chaleur, félicite à l'issue de la course disputée hier devant une foule record de 121 000 spectateurs, sur le circuit Gilles-Villeneuve de l'île Notre-Dame.

### AU FOND DU Puits

## Schumacher n'a pas gagné

C'était écrit sur un panneau électronique surplombant

l'autoroute 20 qui mène à l'île Notre-Dame à la condition qu'on ne se trompe pas de sortie: attention, avertissement de smog. Ne quittez pas votre domicile résidentiel à



Jean Dion

moins d'y être contraint par un cas de force majeure. Si possible, évitez de respirer. Mais allez au Grand Prix, il y a là-bas de la fièvre. Et puis, la course automobile n'est aucunement source de smog, au contraire. Les pneus sont récupérés pour faire des élastiques à brocolis, la carrosserie est fondue et transformée en Minardi et le bruit est recyclé en vent pour que vous ayez moins chaud. Vous devriez arrêter de vous plaindre.

Et en fait de Grand Prix, c'en fut tout un, laissez-moi vous dire. On avait commencé avec une surprise étonnante: Michael Schumacher en deuxième place sur la grille de départ. Si vous ne connaissez pas Michael Schumacher, dites ceci: il avait remporté le Grand Prix du Canada au cours des trente-quatre dernières années. Cette saison, ça va un peu

VOIR PAGE A 8: SCHUMACHER

■ Le triomphe de Räikkönen, page B 4

### L'ENTREVUE

## Les frontières de la paix

### Israël n'a d'avenir que dans l'acceptation de sa réalité moyen-orientale et de son intégration dans le monde arabe, dit Michel Warschawski

Auteur, journaliste, militant israélien pour la paix depuis près de 40 ans et président du Centre d'information alternative de Jérusalem (AIC), Michel Warschawski a été emprisonné plusieurs fois pour motifs politiques — refusant entre autres d'aller servir dans les territoires occupés. Il n'a eu de cesse, entre-temps, d'écrire et de parcourir la planète pour faire avancer la paix. Nous l'avons rencontré à Porto Alegre, en début d'année, à l'occasion du cinquième Forum social mondial (FSM).

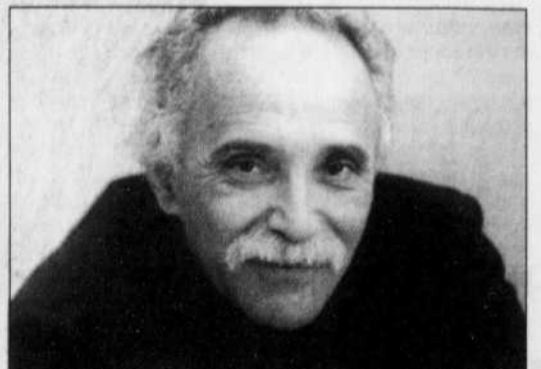
FRANCE-ISABELLE LANGLOIS

«L'FSM de 2005 a été particulièrement productif, dit le militant de la première heure Michel Warschawski. Pour les Palestiniens, venus cette fois avec les militants du Golan occupé, à plus de 40, et pour la quinzaine de militants israéliens sur place. Non seulement grâce au

grand nombre de séminaires et d'ateliers où le conflit de la Palestine a été traité, souvent avec une forte participation, mais surtout pour la réflexion stratégique et la coordination des campagnes sur la Palestine.»

Il faut savoir que le Moyen-Orient est très loin de la réalité brésilienne. Il n'en est que très peu question dans les journaux: le conflit est donc mal connu.

VOIR PAGE A 8: WARSCHAWSKI



Michel Warschawski

ÉDITIONS STOCK

**PRÉSENCE AUTOCHTONE**  
MONTREAL DU 13 AU 22 JUIN 2005  
514.571.4444 nativelynq.qc.ca

**LE LIVRE D'ARTISTE: IMAGES ÉCRITES DES PREMIÈRES NATIONS**  
Un projet de Terres en vues et de la Grande Bibliothèque en collaboration avec la Ville de Montréal dans le cadre de Montréal, capitale mondiale du livre 2005.  
Du 14 juin au 31 août  
À la Grande Bibliothèque 475, boulevard Maisonneuve Est

15 ANS DE DIVERSITÉ CULTURELLE

Canada Montréal Québec Abénakis CIBC Mylo Québec

## • LES ACTUALITÉS •

## L'aéronautique québécoise pourrait voler toute seule

« Nous envisageons sérieusement, si le fédéral ne va pas assez vite, de nous donner nous-mêmes une politique », dit le ministre Béchard

MICHEL DOLBEC

Paris — Lassé d'attendre celle d'Ottawa, le Québec pourrait se donner sa propre politique en matière d'aéronautique.

« Nous envisageons sérieusement, si le fédéral ne va pas assez vite, de nous donner nous-mêmes une politique », a déclaré à Paris le ministre du Développement économique, Claude Béchard.

Le ministre assiste cette semaine au Salon international de l'aéronautique du Bourget. Il compte faire à cette occasion la promotion des avantages offerts par le Québec aux investisseurs étrangers.

M. Béchard estime que l'industrie québécoise de l'aéronautique (la 6<sup>e</sup> du monde en importance, avec ses 38 000 emplois) a désormais atteint sa pleine « maturité ». Il s'inquiète toutefois de voir le reste du Canada se désintéresser de ce secteur, souvent associé au seul Québec. Le peu d'empressement que met Ottawa à produire une politique promise et réclamée depuis longtemps serait une manifestation de cette tendance.

« Pour beaucoup de députés et de ministres fédéraux, l'aéronautique, c'est une question québécoise, a-t-il expliqué en conférence de presse à la Délégation générale du Québec. Il y a un danger. Il nous faut changer les perceptions, montrer que c'est une industrie qui a aussi des retombées canadiennes, puisque 40 % du secteur se trouve hors du Québec. »

Une politique aéronautique nationale permettrait entre autres choses de mesurer ces retombées, notamment lorsqu'elles proviennent du secteur de la Défense. Celle que le Québec songe à se donner fixerait « un certain nombre de paramètres qui seraient des indicateurs aussi pour le gouvernement fédéral », a dit M. Béchard.

La pénurie de main-d'œuvre qui s'annonce dans l'aéronautique préoccupe également le ministre. Effrayés apparemment par les difficultés qu'ont connues les grandes entreprises aéronautiques ces dernières années, les jeunes se détournent des formations tech-



Claude Béchard

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

niques et professionnelles. Pour corriger le tir, le gouvernement entend lancer, en partenariat avec l'Association québécoise de l'aéronautique, « un plan de communication ciblé » destiné à convaincre les jeunes et leurs parents « qu'il y a de l'avenir » dans le secteur.

« Il va falloir s'organiser pour avoir des jeunes en formation, a lancé le ministre. À l'École d'aéronautique sur la Rive-sud de Montréal, il y a 1400 places disponibles, mais seulement 600 inscrits pour l'automne prochain. C'est bien beau de faire des annonces, mais il va falloir que la main-d'œuvre suive. »

Presse canadienne

## Pratt et Whitney devrait fabriquer le moteur du C Series

Paris — Pratt et Whitney Canada, de Longueuil, fabriquera vraisemblablement les moteurs du C Series, la nouvelle gamme d'avions de Bombardier.

Présent au lancement en grande pompe hier du C Series au salon aéronautique du Bourget, le président de Pratt et Whitney, Alain Bellemare, a révélé que Bombardier lui avait confié le « leadership du développement » du moteur du nouvel appareil. L'avionneur a annoncé hier sa décision d'installer sa nouvelle usine à Mirabel. Devançant de quelques heures l'ouverture officielle de la manifestation, Bombardier y a dévoilé la maquette grandeur nature de la cabine de son futur appareil.

Pratt et Whitney est le seul motoriste en lice. Et même « si rien n'est jamais acquis en période d'évaluation », comme l'a dit le président de Bombardier, Pierre Beaudoin, on peut croire que ses moteurs équipent bel et bien les appareils de la série C.

« Je pense que oui, a dit le président de Bombardier. Ils nous ont fait une proposition technique qui est vraiment bonne. Les discussions continuent. »

## Retombées

Avec l'arrivée dans le décor de Pratt et Whitney Canada, la Rive-Sud semble assurée d'avoir sa part de retombées. Le motoriste se donne quatre ans (et un budget d'environ un milliard de dollars américains) pour développer son nouveau moteur, a expliqué Alain Bellemare, en précisant qu'une « portion de la recherche et développement se fera à Longueuil et une autre à Mississauga ».

Pratt et Whitney a entrepris ses discussions avec

Bombardier il y a deux semaines environ, après l'échec des discussions entre l'avionneur et les consortiums internationaux CFM International (formé de General Electric et du français Snecma) et International Aero Engines (regroupant Pratt & Whitney et Rolls-Royce).

Ce projet pourrait constituer un virage stratégique important pour l'entreprise de Longueuil. Elle affiche en effet son ambition de « revenir » sur le marché des jets régionaux.

Le C Series lui donnera l'occasion de se lancer dans la construction de moteurs plus puissants que ceux qu'elle fabrique actuellement et susceptibles d'équiper éventuellement des avions d'affaires haut de gamme.

Quand aux éventuelles commandes de C Series, Bombardier se montre confiant.

Présent aux côtés du patron de Bombardier, le ministre québécois du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, Claude Béchard, s'est réjoui de la décision de l'avionneur.

« Pour les gens de Mirabel et des Laurentides, il s'agit d'une annonce qui sera structurante pour l'avenir. L'industrie de l'aéronautique québécoise vient de franchir une nouvelle étape », a-t-il dit.

Selon le ministre, la fabrication à Mirabel de la nouvelle gamme d'avions attirera aussi dans la région de nouveaux fournisseurs.

Une dizaine d'entreprises étrangères pourraient s'installer près du site, a-t-il prédit.

Presse canadienne

## Dans la population en général

## Le risque de développer la schizophrénie s'élève à 1 %

ISABELLE MALTAIS  
PAULINE GRAVEL

On savait que certains patrimoines génétiques prédisposent à la schizophrénie. Mais on cherche toujours à découvrir les facteurs environnementaux qui déclencheraient l'apparition des symptômes de la maladie. De passage à Montréal, un éminent psychiatre britannique a indiqué des événements de vie susceptibles de permettre aux gènes problématiques de s'exprimer.

Dans le cadre du congrès de la Société canadienne de schizophrénie, qui avait lieu au début du mois, le Dr Murray, professeur de psychiatrie à l'Institut de psychiatrie du Kings College, à l'université de Londres, a souligné le rôle indéniable que joue l'hérédité dans le développement de la schizophrénie. À ce propos, il a mentionné que dans la population en général, le risque de développer la schizophrénie s'élève à 1 %. Cependant, ce risque monte à 5 % si la personne a une tante, un oncle ou un cousin souffrant de la maladie et atteint les 10 % s'il s'agit de son père, sa mère, son frère ou sa sœur. Si ce parent est un vrai jumeau identique, le risque grimpe à 50 %.

Par contre, le chercheur a surtout insisté sur les facteurs non héréditaires qui pourraient provoquer la maladie. D'abord, les traumatismes affectant le cerveau du bébé, survenus pendant et après la grossesse, pourraient avoir un effet déterminant. On a en effet remarqué, grâce à une étude néo-zélandaise dans laquelle des enfants ont été suivis tout au long de leur enfance jusqu'à l'âge de 26 ans, que les sujets ayant développé la schizophrénie avaient en général appris à parler plus tard que les autres et devaient composer avec des problèmes de développement moteur et un quotient intellectuel de cinq points inférieur à la moyenne.

On a aussi pu noter qu'ils présentaient une plus grande propension à l'anxiété et à la dépression. « Dès qu'il y a un dérangement minime du cerveau, la schizophrénie a plus de chances d'apparaître », a-t-il précisé.

## Cannabis

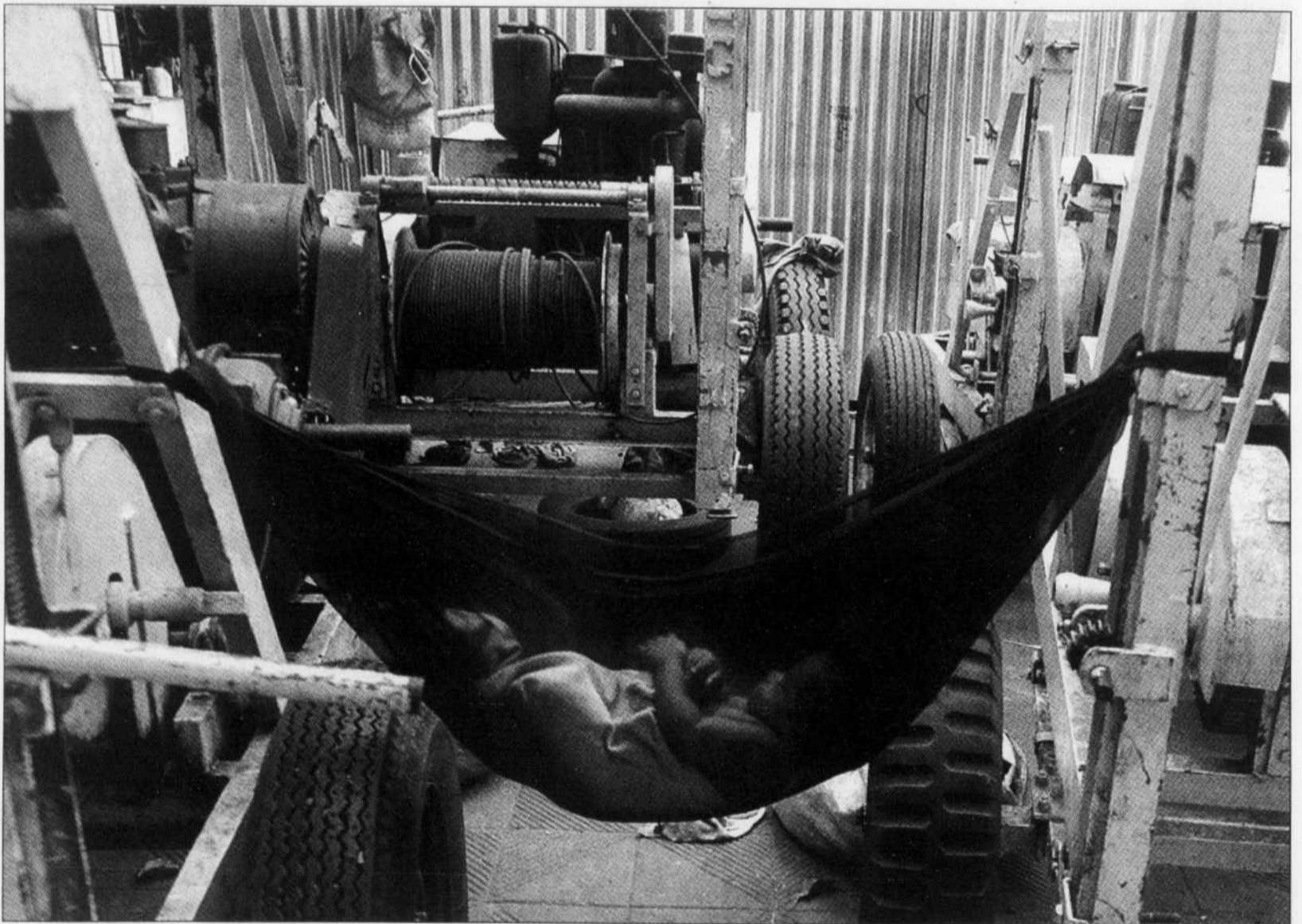
La même étude néo-zélandaise laisse entendre également une relation entre l'usage du cannabis et le développement de la schizophrénie. De surcroît, « plus tôt la consommation de cannabis débute dans la vie, plus grande sera la probabilité de développer des psychoses », a indiqué le Dr Murray. En effet, l'étude a conclu que chez les sujets ayant avoué avoir consommé du cannabis à partir de l'âge de 18 ans, il y avait une probabilité de 60 % qu'ils développent plus tard une forme de psychose. Mais lorsque la consommation commençait dès l'âge de 15 ans, le risque augmentait à 450 %. Le Dr Murray a cependant tenu à nuancer ses propos en affirmant « qu'une personne peut fumer toute sa vie sans jamais ressentir le moindre symptôme ». Le profil génétique de l'individu déterminerait sa vulnérabilité.

Le spécialiste a également noté que « la schizophrénie n'est pas qu'une maladie du cerveau. Elle est aussi causée par des facteurs sociaux ». Vivre dans une grande ville plutôt qu'à la campagne augmenterait les risques, tout comme une trop grande fréquence de déménagements ou encore l'obligation d'émigrer. « Le fait de se retrouver dans un environnement étranger et anonyme, dans lequel la personne ne possède pas un grand réseau de connaissances sur lesquelles s'appuyer, accentue l'anxiété et la suspicion et enferme la personne dans un isolement social qui peut lui être fatal », a fait remarquer le Dr Murray.

Somme toute, même si la recherche ne cesse d'avancer sur de nouvelles pistes, la schizophrénie reste une maladie très complexe, où gènes et aléas de la vie jouent des rôles qui demeurent difficiles à cerner.

Le Devoir

## Le repos de l'enfant



ADEEL HALIM REUTERS

UN ENFANT INDIEN se reposait hier dans un hamac à Bombay, en Inde. Dans son dernier rapport sur la situation des enfants dans le monde, l'UNICEF rappelait que plus de la moitié des enfants de la planète vivent affectés par la pauvreté, la guerre ou le sida, et que 640 millions d'entre eux n'ont pas de toit adéquat pour vivre. Suivant ce lourd constat de l'organisme évoquant qu'un milliard de jeunes sont actuellement « privés d'enfance », le Brésil a profité hier de la Journée mondiale contre le travail des enfants pour annoncer son intention de mettre fin au travail des enfants dans ce pays d'ici 18 mois, une mesure qui permettra à terme à 2,7 millions de jeunes de moins de 15 ans de vivre une enfance plus normale.

## Le clavardage hostile à Homolka inquiète les autorités carcérales

GREG BONNELL

Toronto — L'explosion de clavardage hostile suscité par l'affaire Karla Homolka a incité la police et les autorités carcérales à renforcer la sécurité autour de la meurtrière, dont la peine de prison tire à sa fin.

Bien qu'ait disparu un site Internet sur lequel il était possible de prédire la date de la mort de Homolka, les conjectures entourant les repréailles dont cette dernière pourrait être la cible ont fait surface sur les sites Web les plus invraisemblables, en l'occurrence des sites consacrés à des mariages, des groupes rock ou même aux bébés.

« Je parie qu'il se passera au maximum six mois avant que quelqu'un lui place une balle entre les deux yeux », a affirmé sur le site WeddingBells.ca une personne se présentant sous le pseudonyme de Margherita.

« Si je la voyais en train de marcher dans la rue, je lui lancerais à la tête la première chose que je trouverais. »

Les internautes fréquentant le site baby-namesworld.com sont animés par le

même esprit de vengeance. « Il est à espérer qu'elle aura un petit "accident" une fois libérée », écrit une certaine Bunnie.

Les personnes clavardant sur un site consacré au groupe rock canadien Blue Rodeo sont tout aussi pessimistes quant au sort qui attend Homolka. « Les gens de son espèce finissent tôt ou tard par obtenir ce qu'ils méritent, si vous voyez ce que je veux dire », y a affirmé Bluegirl.

Condamnée à une peine de 12 ans de prison à la suite du décès de deux adolescentes ontariennes ayant été violées et torturées, Karla Homolka doit être remise en liberté sous peu, et cela pourrait survenir à n'importe quel moment entre le 30 juin et le 4 juillet. Les réactions suscitées par sa libération prochaine ont incité le Service correctionnel du Canada à réclamer le soutien de la police.

Les mesures de sécurité ont déjà été accrues à Sainte-Anne-des-Plaines, la prison du nord de Montréal où Homolka vient d'être transférée.

Presse canadienne

## Des gobelets à café recyclables?

Fredericton — Les contenants jetables utilisés par les chaînes de restauration rapide constituent une part croissante des déchets qui polluent l'environnement, et des écologistes réclament des mesures de recyclage ou de consignation.

Les gobelets de la chaîne Tim Hortons, notamment, possèdent un revêtement plastique qui leur permet de conserver un liquide chaud, mais les rend difficiles à recycler. Lorsqu'on jette ces produits qui ne sont pas biodégradables, ils ne disparaissent pas, souligne Don Dick, directeur abertain du groupe Pitch In Canada, une organisation à but non lucratif qui se préoccupe de la prolifération des emballages.

En Nouvelle-Ecosse, une étude parrainée par le gouvernement l'an dernier a montré que Tim Hortons était responsable de 22 % de tous les déchets dans cette province. McDonald's suivait en deuxième place, avec 10 % de tous les rebuts identifiées.

Tim Hortons se donnerait un excellent outil de marketing si la compagnie pouvait se présenter comme « environnementalement responsable », croit Ron Coleman, de GIP Atlantic, autre organisation à

but non lucratif, située en Nouvelle-Ecosse. Elle ne peut pas vraiment prétendre à ce titre actuellement, dit-il.

Greg Skinner, porte-parole de Tim Hortons à Oakville, en Ontario, soutient que l'entreprise prend ce problème au sérieux et évalue constamment des moyens de le régler. Il faut faire comprendre aux gens que le fait de semer des débris est inacceptable. « Cela va prendre du temps. Et ce n'est pas juste nous, c'est toute l'industrie », dit-il. Par ailleurs, la compagnie suit de près un projet-pilote de recyclage limité de ses gobelets, à Moncton, au Nouveau-Brunswick, ajoute-t-il.

Des entreprises de recyclage veulent tirer parti de ce mouvement. L'Association des déchets solides du Nouveau-Brunswick souhaite que la province impose une consigne sur les déchets dans cette province. McDonald's suivait en deuxième place, avec 10 % de tous les rebuts identifiées.

Presse canadienne

# POLITIQUE

## En attendant Duceppe Le prochain chef du PQ sera choisi le 15 novembre



Chantal Hébert

### Un géant aux pieds d'argile

Aujourd'hui, Gilles Duceppe doit décliner officiellement une promotion qui était finalement loin d'être écrite dans le ciel de son avenir politique. Ce faisant, M. Duceppe va accéder à un cercle encore plus restreint que le club sélect des bons chefs de partis. Rares en effet sont les hommes ou les femmes politiques qui réussissent à se regarder dans le miroir et à prendre leur vraie mesure plutôt que celle que leur renvoie le miroir déformant de leurs ambitions personnelles.

Depuis la démission-surprise de Bernard Landry, il était devenu chaque jour plus évident que l'engouement pour la candidature de Gilles Duceppe à la direction du Parti québécois tenait davantage de la toquade que de la relation durable. Ce n'est pas parce que les Québécois trouvent que M. Duceppe fait du bon travail à Ottawa — bien au contraire — qu'ils souhaitent forcément le voir débarquer à l'Assemblée nationale.

Cette ambivalence était largement répandue au sein même du PQ. À tout prendre, le parti n'avait pas désespérément besoin de la candidature du chef du Bloc pour tirer son épingle du jeu des prochaines élections québécoises; la base militante ne semblait pas non plus tenir terriblement à ce qu'il vienne frapper à sa porte. La semaine dernière, Gilles Duceppe a reçu au moins autant de coups de pied péquistes que d'appels du pied.

Tout concordait pour indiquer que, s'il faisait le saut, l'atterrissage ne se ferait pas en douceur. Sa popularité — bien réelle — dans les sondages lui aurait peut-être permis de l'emporter au fil d'arrivée, mais pas sans une dure bataille dont il serait inévitablement sorti meurtri. En politique, les pieds-doux sont faits pour être déboulonnés quand ils ne servent pas tout simplement à mettre en évidence des pieds d'argile.

À la fin de la semaine dernière, la réflexion de Gilles Duceppe commençait même à avoir des allures redondantes. Pendant que le chef du Bloc méditait encore sur un avenir possible à Québec, plusieurs étaient en voie de passer à autre chose.

L'idée qu'une femme — en l'occurrence Pauline Marois — puisse pour la première fois devenir chef d'un parti majeur au Québec; l'hypothèse que le flambeau souverainiste passe finalement à une nouvelle génération avec André Boisclair avaient éclipsé le dilemme prétendument cornélien auquel M. Duceppe était confronté. Dans le même esprit, la nouvelle en fin de semaine de son désistement appréhendé de la course péquiste n'a pas suscité le genre de vague de fond dont sont normalement faits les revirements de dernière heure.

Il était également devenu évident que le Bloc n'avait pas sous la main un dauphin susceptible de prendre au pied levé la direction d'une campagne fédérale imminente et de livrer clé en main la même marchandise que Gilles Duceppe.

À la limite, le Bloc aurait eu davantage intérêt à aller chercher un nouveau chef à l'extérieur des rangs immédiats de son caucus actuel que le PQ. À l'avant-veille d'un scrutin fédéral, l'idée n'était pas particulièrement réaliste.

Malgré les affirmations (intéressées) des chantres du Parti libéral du Canada, l'annonce d'aujourd'hui ne marque pas automatiquement le commencement de la fin de la carrière politique de Gilles Duceppe ou même le début d'un certain déclin de son étoile.

Il demeure le copilote du mouvement souverainiste et un de ses membres les plus influents. En prenant note rapidement de la teneur réelle du sentiment populaire à son égard, en abrégeant au minimum son flirt avec le leadership péquiste, il ne se sera pas fait grand tort auprès de l'électorat.

Plusieurs au contraire rendront grâce à Gilles Duceppe d'une lucidité qui n'honore pas souvent sa profession. Si chacun des autres chefs fédéraux faisait à son tour l'exercice de se demander s'il est vraiment l'homme de la situation actuelle, combien d'entre eux resteraient en poste pour les prochaines élections?

Le Bloc dispose aujourd'hui de plus d'appui et de davantage de sièges que le PQ. Les prochaines élections fédérales vont vraisemblablement confirmer cet état de fait. L'empressement que mettaient les ténors de Paul Martin à pousser M. Duceppe vers la sortie confirme, si besoin était, combien son absence aurait pu leur être bénéfique. Il faut vraiment que le PLC soit tombé bas au Québec pour que l'idée de passer l'été à traiter Gilles Duceppe de poltron fasse aujourd'hui figure de stratégie pré-électorale.

Dans l'hypothèse encore lointaine d'un match de revanche référendaire, Gilles Duceppe est déjà assuré d'un rôle clé. On a tendance à oublier que le personnage le plus central de l'ensemble du dernier épisode référendaire avait été le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard plutôt que le premier ministre Jacques Parizeau.

Les événements de 1995 ont montré que, depuis l'avènement du Bloc, le PQ n'avait plus le contrôle exclusif du volant référendaire.

L'annonce d'aujourd'hui marque néanmoins la fin d'un épisode récent de l'histoire politique du Québec. Deux fois en dix ans, les principaux partis québécois sont allés se dénicher un sauveur à Ottawa, chaque fois avec des résultats pour le moins mitigés.

La greffe de Lucien Bouchard avec le Parti québécois a laissé bien des cicatrices; celle de Jean Charest avec le Québec francophone ne prend toujours pas.

La décision — avisée — de Gilles Duceppe de rester au Parlement fédéral confirme que la courte mais tourmentée histoire d'amour québécoise avec les messies fédéraux est bel et bien terminée.

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.  
chebert@thestar.ca

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Tous les yeux du monde politique québécois se sont tournés vers Ottawa, ce matin, alors que le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, annoncera sa décision définitive concernant sa possible entrée dans la course à la succession de Bernard Landry comme chef du Parti québécois (PQ). Un choix qui aura influencé beaucoup sur la suite de la campagne au leadership, peu importe que M. Duceppe parte ou qu'il reste dans la capitale.

Ainsi, le député de Borduas, Jean-François Charbonneau, dont le nom circule comme éventuel candidat, disait hier «attendre de voir ce que fera M. Duceppe [avant de se lancer dans la course], même si tout indique qu'il restera à Ottawa.»

Conscient de la confortable avance de M. Duceppe dans les sondages (samedi, une enquête réalisée par Crop pour *La Presse* indiquait que 43 % de la population préférerait la candidature de l'actuel chef du Bloc, contre 16 % chacun pour André Boisclair et Pauline Marois), M. Charbonneau — qui recevait la confiance de 3 % des répondants à ce même sondage — estime toutefois qu'un désistement de Gilles Duceppe ouvrirait toutes grandes les portes à une lutte à trois.

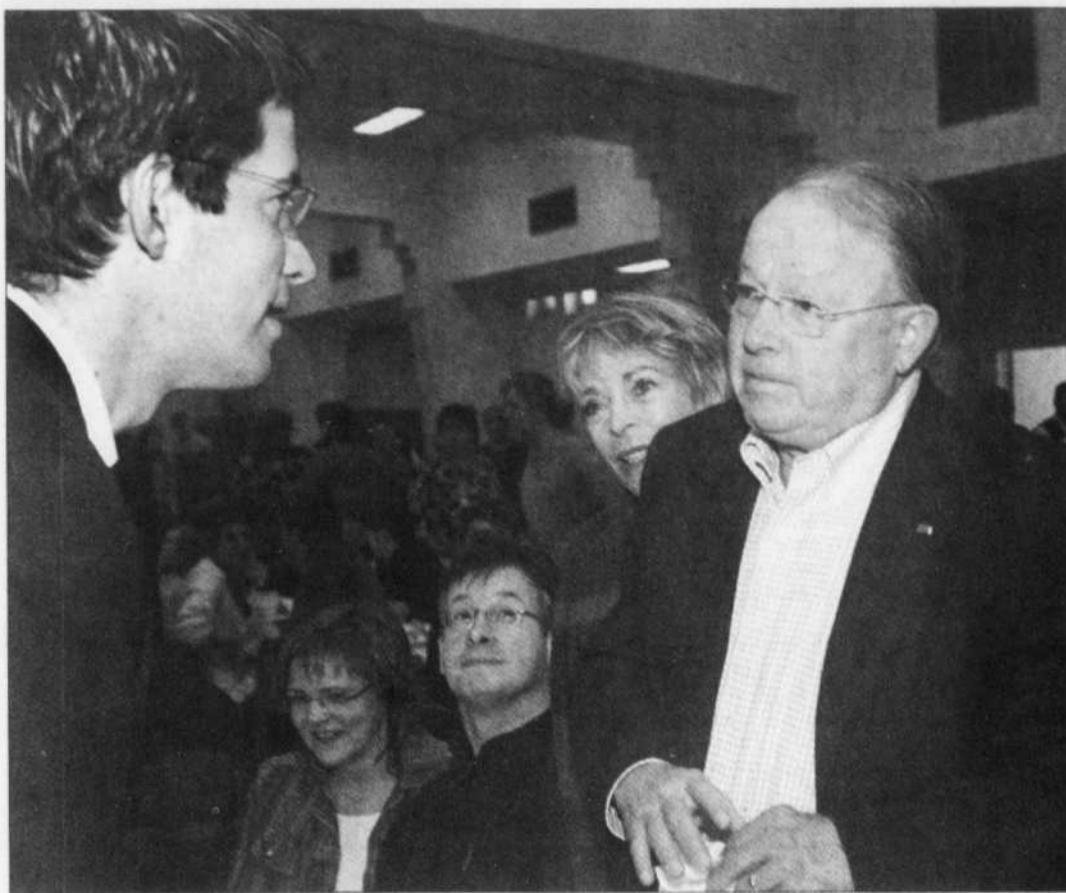
«André Boisclair et Pauline Marois sont à égalité actuellement: cette situation pourrait profiter à des candidats qui ne sont pas des premiers choix spontanés [...] Je réfléchis toujours. La grande question est de savoir si j'ai vraiment envie de prendre ce genre d'engagement à long terme et de vivre cette vie-là. Mais si je fais campagne, ce ne sera pas pour faire semblant: j'irai jusqu'au bout. Je ne suis pas intimidé à l'idée d'affronter personne.»

Pour sa part, André Boisclair est toujours en train de soupeser ses appuis et d'évaluer l'opportunité de briguer le poste de M. Landry, alors qu'il apparaît depuis le retrait de François Legault comme l'unique candidat capable de tenir tête à Pauline Marois, actuellement seule prétendante officiellement en piste.

Les derniers commentaires faits par l'entourage de M. Boisclair laissent toutefois entendre que celui-ci songe sérieusement à tenter le saut.

«Sa réflexion s'accélère, indiquait hier au *Devoir* son principal organisateur. On sent bien qu'il y a un mouvement en sa faveur. M. Boisclair se concentre là-dessus.» Hier, André Boisclair mentionnait à *The Gazette* que sa «décision finale n'est pas prise», mais que les choses devenaient «plus claires». Actuellement, au moins quatre députés ont annoncé leur appui à M. Boisclair, ancien ministre nouvellement diplômé en administration publique de la Kennedy School of Government de l'Université Harvard.

Un choix le 15 novembre



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'an dernier, Bernard Landry était venu encourager le député de Gouin, André Boisclair, à poursuivre ses études universitaires tout en gardant son poste à l'Assemblée nationale, quand ce dernier songeait à abandonner la politique pour aller à la Kennedy School of Government. Quelque 16 mois plus tard, M. Boisclair doit maintenant prendre une décision en sens inverse, le poste de M. Landry étant libre et le nom d'André Boisclair figurant parmi les favoris pour le remplacer.

Le conseil exécutif national du PQ a par ailleurs annoncé samedi que le nouveau chef du parti serait nommé le 15 novembre, une décision qui devra être approuvée par la nouvelle Conférence nationale des présidents du parti, samedi, avant de devenir officielle.

Le mode de scrutin qui servira à élire le successeur de M. Landry sera aussi adopté samedi par la Conférence.

Le choix d'une course à l'automne plutôt qu'au printemps a notamment été fait en tenant compte de la possibilité qu'il y ait des élections fédérales au pays au printemps 2006.

La date choisie, symbolique, marquera aussi le 29<sup>e</sup> anniversaire de l'accession au pouvoir du premier gouvernement péquiste.

Militant depuis la démission de Bernard Landry pour une élection rapide d'un nouveau chef, la députée de Taillon, Pauline Marois, a refusé hier de commenter la décision du conseil exécutif. Selon sa porte-parole, Claude Potvin, Mme Marois préfère attendre la décision de Gilles Duceppe avant de s'adresser de nouveau aux médias. Un point de presse de la députée est prévu aujourd'hui.

Le Devoir

### Plus de deux milliards d'impôts en souffrance radiés

DEAN BEEBY

Ottawa — L'Agence du revenu du Canada (ARC) a radié près de 2,4 milliards de dollars d'impôts en souffrance, à la suite d'une vérification interne ayant permis de conclure qu'il y avait peu de chances de recouvrer les sommes en question.

Cette annulation est la plus importante de l'histoire fiscale du Canada. Elle dépasse de près d'un milliard celle de l'an dernier.

L'argent radié tenait pour l'essentiel à des comptes périmés, parmi lesquels plusieurs datant de plus de quatre ans, s'emplant depuis 2000, selon la vérification interne.

«Les comptes non recouvrables et les stocks anciens sont deux secteurs clés qui requièrent de l'attention afin de gérer de façon efficace le portefeuille tout entier», est-il écrit dans le texte de la vérification, datant de janvier de cette année et obtenu en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Le document fait notamment état d'une procédure de vérification du 31 mars de l'an dernier ayant permis de déterminer qu'une part de 30 % des 17,4 milliards d'impôts qui étaient alors en souffrance — soit environ 5,2 milliards — était tout simplement «non recouvrable».

La forte proportion d'impôts en souffrance non recouvrables rend le portefeuille fiscal difficile à gérer, ont conclu les vérificateurs.

Les vérificateurs ont également déterminé que près du quart de toutes les sommes dues à l'agence fédérale étaient associées à des dossiers datant de plus de quatre ans.

Le montant des impôts en souffrance — impôts sur le revenu des particuliers, impôts des sociétés, produits de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe d'accise — a presque doublé au cours de la dernière décennie.

Le 31 mars de cette année, le gouvernement fédéral totalisait 18 milliards d'impôts impayés, comparativement à 9,6 milliards en 1997.

La vérification, menée entre avril et septembre 2004, a permis d'établir que la croissance des impôts impayés s'expliquait largement par l'incapacité de l'ARC à éliminer les mauvais comptes de ses livres, et parce que l'agence continue d'ajouter des intérêts et des pénalités aux sommes non recouvrables.

Le problème a empiré en 2000, ont constaté les vérificateurs, qui n'ont cependant pas été en mesure d'expliquer pourquoi.

Presse canadienne

### Le CST tient un rôle croissant

Ottawa — L'agence fédérale chargée de surveiller les communications à l'étranger traverse sa plus importante période de croissance depuis des décennies, alors qu'elle tient un rôle de plus en plus important dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Le Centre de la sécurité des télécommunications (CST), organisme national de cryptologie du Canada faisant partie du ministère de la Défense nationale, a pour mission première de contrecarrer les projets des extrémistes jugés dangereux.

Le nombre des employés du CST, dont le siège est situé à Ottawa, devrait passer à 1650, alors qu'il était d'environ 950 avant les attentats perpétrés le 11 septembre 2001 aux États-Unis par le réseau terroriste al-Qaïda d'Oussama ben Laden.

Le budget annuel du service d'espionnage atteindra 220 millions de dollars d'ici à l'exercice 2007-08, ce qui constitue une augmentation de 57 % par rapport à celui dont dis-

posait l'agence avant le 11 septembre 2001. Au quartier général du CST, les ordinateurs sifflent tandis que des mathématiciens et des spécialistes de la linguistique se penchent sur les informations recueillies afin d'aider des analystes à rédiger des rapports à l'intention des autres services de sécurité du gouvernement fédéral.

Le personnel de postes d'écoute des Forces armées canadiennes à travers le pays aide le CST à espionner de présumés espions, terroristes et autres criminels, en plus de traiter toute information susceptible de servir les intérêts du Canada en matière de politique étrangère ou encore ceux des militaires canadiens déployés à l'étranger.

Les dispositions de la Loi antiterroriste, adoptée à la suite des événements du 11 septembre 2001, confèrent davantage de flexibilité au CST, a reconnu M. Coulter.

Presse canadienne

LOTO QUÉBEC		Résultats	
TVA, le résultat des tirages			
<b>SUPER 7</b>	Tirage du 2005-06-10	GAGNANTS	LOTS
		7/7	0 2 500 000,00 \$
		6/7+	1 247 452,00 \$
		6/7	77 2 811,90 \$
		5/7	5 078 152,30 \$
		4/7	109 172 10,00 \$
		3/7+	101 039 10,00 \$
		3/7	913 289 Participation gratuite
Complémentaire :	(45)		
Ventes totales :	13 371 602 \$		
Prochain gros lot :	5 000 000 \$		
<b>649</b>	Tirage du 2005-06-11	GAGNANTS	LOTS
		6/6	2 6 756 695,00 \$
		5/6+	6 65 666,10 \$
		5/6	205 1 587,70 \$
		4/6	11 233 54,90 \$
		3/6	196 013 10,00 \$
		2/6+	134 406 5,00 \$
Complémentaire :	(16)		
Ventes totales :	20 179 314 \$		
Prochain gros lot (appr.) :	4 000 000 \$		
NE MANQUEZ PAS ROUE DE FORTUNE LES LUNDIS, MARDIS, MERCREDIS À 7H À 18H25			
<b>Québec</b>	Tirage du 2005-06-11	GAGNANTS	LOTS
		6/6	1 1 000 000,00 \$
		5/6+	1 50 000,00 \$
		5/6	15 500,00 \$
		4/6	1 034 50,00 \$
		3/6	19 338 5,00 \$
Complémentaire :	(29)		
Ventes totales :	533 807,50 \$		
<b>Extra</b>	Tirage du 2005-06-10	<b>Extra</b>	Tirage du 2005-06-11
NUMÉRO	LOT	NUMÉRO	LOT
772113	100 000 \$	952197	100 000 \$
Les modalités d'encashement des billets gagnants passeront au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.			

## Destinations

Votre prochaine  
réunion d'affaires!

... un rendez-vous  
détectable

**L'EAU  
A LA  
BOUCHE**  
RESTAURANT

3003, boulevard Sainte-Adèle,  
Sainte-Adèle  
Québec, Canada J8B 2N6  
Tel. (450) 229-2991  
Fax (450) 229-7573  
www.leaualabouche.com

---

### VOYAGES CULTURELS VIP

(Filiale de Voyages d'une Vie inc.)  
La culture, notre préoccupation quotidienne

## POLOGNE ET ÉTATS BALTES

Grand Tour incluant Wadowice, la ville de Jean-Paul II et la Vierge Noire de Czestochowa

**2 AU 24 AOÛT (23 jours) 4 572 \$ 4 places**  
Petit groupe — Itinéraire exclusif

Pour information et réservation : 514-844-0407

---

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez  
Jean de Billy au 514-985-3456 ::::: jdebilly@ledevoir.com



Ken Dryden, ministre fédéral du Développement social dans une garderie de Halifax en mars dernier en compagnie du ministre des Finances, Ralph Goodale, à gauche sur la photo.

Coûts du système de services de garde pancanadien

## Dryden jongle avec les chiffres

Ottawa — Le ministre fédéral du Développement social, Ken Dryden, admet qu'il n'a aucune idée de ce que coûtera un système pancanadien de services de garde. Le ministre doute également que cet ambitieux programme puisse jamais être d'une accessibilité universelle.

Il lui paraît plus probable que les services offerts devront respecter des normes générales, mais qu'ils comporteront aussi des différences substantielles, expliquait-il en entrevue avec la Presse canadienne.

Ottawa a jusqu'à présent promis cinq milliards en cinq ans pour assurer aux parents de meilleurs services que l'éventail inégal d'options actuellement disponibles. À travers le pays, 70 %

des femmes ayant des enfants de moins de six ans occupent un emploi, mais il n'y a de places en garderies réglementées que pour moins de 20 % de ces enfants.

Hormis le Québec, le reste du Canada fait piètre figure par rapport à plusieurs pays européens dans ce dossier.

Les libéraux ont promis des mesures concrètes pendant 12 ans avant de s'engager pour cinq milliards. La distribution de l'argent débutera par une mise de fonds initiale de 700 millions, dans laquelle les provinces pourront puiser, sans condition, à compter du 1<sup>er</sup> avril prochain, en fonction de leur population.

Le ministre a jusqu'à présent conclu les ententes nécessaires avec cinq provinces — la Nouvelle-

Écosse et Terre-Neuve, l'Ontario, le Manitoba et la Saskatchewan — sur la disponibilité de programmes éducatifs de qualité.

Mais les défenseurs des services à l'enfance déplorent l'absence de contrôles. Les responsables fédéraux admettent qu'ils ne peuvent guère obliger les provinces à dépenser cet argent pour les services de garde. Ces services sociaux relèvent des champs de compétence provinciaux.

Si les services ne s'améliorent pas, les parents devront exiger des comptes de leurs gouvernements provinciaux.

Mais M. Dryden pense que l'approche souple privilégiée par Ottawa réussira. Et que les gouvernements provinciaux, qui dépendront de ces fonds fédéraux

pour les aider à financer les services de garde, seront à la longue plus enclins à informer Ottawa de la façon dont l'argent est dépensé.

Certains critiques craignent que le système proposé n'engendre une escalade des coûts. D'autres se demandent en quoi une telle stratégie aidera les parents au foyer ou les travailleurs ayant des horaires irréguliers.

D'autres encore — dont plusieurs députés libéraux — estiment qu'Ottawa devrait dépenser davantage. Ils rappellent qu'à lui seul, le Québec dépense 1,5 milliard par an pour offrir des places en garderie coûtant 7 \$ par jour à environ la moitié des enfants de la province âgés de six ans et moins.

Presse canadienne

## Ultime phase de la commission Gomery

ROLLANDE PARENT

Pour l'ultime phase de la commission Gomery, celle des plaidoiries finales qui s'amorcera aujourd'hui et qui ne saurait aller au-delà de vendredi, les quatre procureurs-conseils du commissaire joueront un rôle plus effacé qu'à l'accoutumée.

Pas question pour eux de présenter d'entrée de jeu l'état de la preuve, comme l'a demandé l'ex-premier ministre Jean Chrétien, in extremis.

Le commissaire Gomery a jugé qu'il serait inapproprié pour eux d'emprunter cette avenue qui trancherait avec la neutralité observée tout au long de l'interrogatoire des divers témoins.

Les conseillers du commissaire suivront tout de même très attentivement les plaidoiries finales de façon à intervenir s'il arrivait que l'avocat de MM. Chrétien, Jean Pelletier, du ministre Alfonso Gagliano ou encore de Jean Brault ou de Jean Lafleur, ou d'autres, présentaient un argument déraisonnable comme de dire «que noir est blanc comme l'a démontré la preuve», a expliqué M. Gomery.

«Dans ces cas-là, je crois qu'il serait tout à fait approprié pour eux de dire: "La preuve n'établit pas que blanc est noir, mais que noir est noir, comme on peut le voir à telle page de la preuve", a-t-il poursuivi.

«Ils vont prendre position pour rectifier toute erreur manifeste faite au cours des plaidoiries», a dit M. Gomery, aux dernières heures de l'audition des témoins, il y a une dizaine de jours.

Liste de questions

Avec l'aide de ses procureurs-conseils, le commissaire Gomery a dressé une liste de questions à l'intention des divers avocats participant aux travaux de la commission pour lesquelles il compte avoir des réponses. Elles tiennent sur huit pages.

M. Gomery aimerait bien, par exemple, qu'on lui indique qui, aux échelons politique et administratif, était responsable de l'élaboration, de l'administration,

de l'exploitation et de la surveillance du programme des commandites et qui devait rendre des comptes à ce sujet.

Le commissaire cherche également à savoir si les interventions du cabinet du premier ministre ou du ministre relativement à la destination des dépenses de commandites étaient ou non équivalentes à des directives.

Il veut qu'on lui indique s'il y a eu intervention politique dans l'administration du programme des commandites de la part du premier ministre ou de son cabinet, du ministre des Travaux publics ou de son cabinet ou de tout autre ministre de la Couronne. Le commissaire s'intéresse à l'utilisation des fonds déboursés ou des commissions versées par le gouvernement pour voir dans quelle mesure ils ont servi à financer le budget et les activités du Parti libéral du Canada ainsi que du Parti libéral du Canada, section Québec.

«Des agences de communication ont-elles été poussées à faire des contributions au PLQ en échange de contrats de commandites?», peut-on lire dans la liste des questions soumise. Une fois les plaidoiries achevées, le commissaire entend se retrouver seul, sans ses procureurs-conseils.

«Je ne veux ni vous voir ni vous entendre pendant environ deux semaines. J'ai besoin de prendre de la distance par rapport à la preuve. J'ai besoin de me faire une idée afin de tracer les grandes lignes de ma décision. J'ai besoin de m'attaquer aux questions de fait que je dois trancher. Je le ferai seul», a-t-il énoncé.

«Une fois que j'aurai préparé un schéma, je ferai appel à mes procureurs pour qu'ils m'assistent. Pendant 20 ans, j'ai écrit chacune de mes décisions et je vais faire de même cette fois-ci», a-t-il promis.

Amorcées en septembre 2004, à Ottawa, les audiences ont été tenues à Montréal à compter de la fin février 2005. Cette dernière partie, surtout, a suscité un grand intérêt dans la population et a fait fondre le scepticisme observé au départ quant aux fruits à attendre de cette enquête publique.

Presse canadienne

## Rona doit s'outiller pour éviter d'être avalé par Lowe's

Toronto — Le géant québécois de la quincaillerie Rona a un peu moins de deux ans pour consolider son réseau de détaillants et fidéliser sa clientèle s'il veut éviter d'être supplanté par l'américain Lowe's.

Le détaillant basé en Caroline du Nord a confirmé qu'il entend ouvrir six à dix magasins dans la grande région de Toronto dès 2007, ce qui jetterait les bases d'une présence pancanadienne qui pourrait inclure des acquisitions.

Pour Ed Strapagiel, de la firme Kubas Consultants, le fait que Lowe annonce dès maintenant sa venue d'ici deux ans semble inhabituel. Il pourrait s'agir d'une décision calculée pour inciter Rona à vendre, croit l'analyste.

Rona, dont le siège social se trouve dans l'arrondissement de Boucherville à Longueuil, sur la Rive-Sud, est le plus gros exploitant de commerces de rénovation domiciliaire au Canada, avec 566 succursales de différentes tailles, mélange de grandes surfaces, de centres de rénovation, de quincailleries et autres formats.

Le président de Lowe's Canada, Doug Robin-

son, a déclaré aux investisseurs, la semaine dernière, que sa société mettra l'accent sur une croissance interne, sans écarter la possibilité d'acquisitions futures.

Avec la remontée prévisible des taux d'intérêt au cours de la seconde moitié de 2005, et le déclin des mises en chantier par rapport à la pointe de 2004, les experts s'attendent à ce que le marché de la rénovation domiciliaire, évalué à 28 milliards, ralentisse d'ici à 2007.

Cela signifie que Rona doit sans tarder établir sa domination au Québec, en Ontario et dans l'Ouest et renforcer ses ventes s'il veut éviter d'être avalé par le géant américain, qui n'est surclassé que par Home Depot au sud de la frontière. «En d'autres mots, prendre l'offensive pour protéger son territoire», commente John Williams, fondateur du groupe J.C. Williams. Selon M. Williams, Rona doit compléter son implantation sur le marché torontois à l'aide de magasins à grande surface.

Il reste encore une grande quantité de chaînes plus petites, régionales, partout dans le

pays qui pourraient devenir disponibles si le prix était bon, note M. Strapagiel.

Autre défi de Rona est de s'assurer la loyauté des consommateurs en leur offrant un service et des marchandises de qualité supérieure, ajoute M. Strapagiel.

Fondée en 1939, Rona a enregistré 4 milliards de dollars de ventes au détail sur une base annuelle en 2004.

Selon son porte-parole, Sylvain Morissette, Rona maintiendra son plan de développement, qui consiste à bâtir une présence canadienne au moyen de la construction de nouveaux magasins, d'acquisitions stratégiques, de recrutement de vendeurs affiliés et d'élaboration de nouveaux concepts de magasins.

L'objectif de l'entreprise est d'atteindre des ventes de sept milliards par an d'ici à la fin de 2007, et pour y arriver, elle ouvrira de 15 à 20 nouveaux magasins de tailles diverses chaque année, au cours des trois prochaines années.

Presse canadienne

## Un nouveau médicament contre le diabète

Paris — Le médicament Rimobant, développé par le groupe pharmaceutique français Sanofi-Aventis, a des effets favorables sur la glycémie et les risques cardio-métaboliques chez les patients diabétiques de type 2, selon les résultats d'une étude.

Il s'agit de la quatrième et dernière étude de la phase III d'un an, qui précède la commercialisation.

Le dossier d'enregistrement du Rimobant a été soumis aux autorités de contrôle aux États-Unis et en Europe au cours du deuxième trimestre 2005, selon Sanofi-Aventis, qui escompte une commercialisation courant 2006, en fonction des dates de validation du médicament par les autorités sanitaires américaines et européennes.

«Les résultats de l'essai RIO-Diabetes [nom de l'étude] indiquent que le Rimobant a permis une réduction significative de l'HbA1c [paramètre de surveillance de la glycémie] et la correction de nombreux facteurs de risque cardio-métaboliques», a déclaré André Scheen, professeur à l'hôpital universitaire de Liège, cité par le communiqué obtenu par l'AFP.

Le groupe espère que ce futur médicament aux bénéfices multiples (obésité, diabète, risques cardio-métaboliques, dépendance tabagique) et qui s'adressera notamment aux 59 millions d'obèses américains, deviendra un «blockbuster», générant plus d'un milliard d'euros de ventes annuelles.

Agence France-Presse

EN BREF

### AVC: nouveau traitement

Un nouveau traitement pharmacologique présentement à l'essai au Canada pourrait réduire de façon importante le nombre de décès attribuables à la forme la plus mortelle d'accident vasculaire cérébral (AVC), a signalé mardi dernier la Fondation des maladies du cœur à l'occasion du Mois de la sensibilisation à l'AVC. Des études ont prouvé qu'un médicament utilisé pour le traitement de l'hémophilie, le «facteur recombinant VIIa», peut faire cesser les saignements à l'intérieur du cerveau associés à une hémorragie intracérébrale et minimiser les dommages additionnels s'il est administré au cours des premiers stades de l'épisode. La fondation estime que les hémorragies intracérébrales représentent environ 10 % de tous les AVC qui surviennent chaque année au Canada. Sur dix patients ayant subi une hémorragie intracérébrale, quatre meurent en moins de 30 jours. En 2002-03, 4700 hospitalisations et

1800 décès ont été causés par des hémorragies intracérébrales au Canada. — Le Devoir

### Équité salariale: on se parle encore

Les négociations sur l'équité salariale dans les centres de la petite enfance, qui se poursuivent depuis mardi entre la CSN et le gouvernement, n'avaient toujours pas abouti hier soir. Comme c'est le cas depuis le retour de la CSN à la table de négociations, les pourparlers se sont poursuivis ces derniers jours, dont cette fin de semaine, sur l'évaluation du comparateur masculin, c'est-à-dire la valeur des emplois en garderie comparativement au poste de contre-maître. Si les parties n'arrivent pas à s'entendre sur l'équité salariale d'ici à demain, les éducatrices des 310 centres de la petite enfance syndiquées à la CSN tiendront quatre jours de grève, soit jusqu'à vendredi. — Le Devoir

## Les Italiens se prononcent sur la procréation assistée

Rome — Les Italiens ont commencé à voter hier pour se prononcer sur un assouplissement de leur législation en matière de procréation assistée. Hostile à la révision de la loi, l'Église catholique a pris position dans la campagne en appelant à boycotter le référendum se déroulant sur deux jours, hier et aujourd'hui.

Le scrutin divise le monde politique, même si la majorité des dirigeants de gauche appellent à dire quatre fois «oui». Les partis ont généralement conseillé aux électeurs de se décider selon leur conscience. Le taux de participation jouera un rôle crucial car, s'il est inférieur à 50 %, ses résultats ne seront pas valables.

À la mi-journée, le ministère de l'Intérieur a annoncé que 4,6 % des électeurs inscrits avaient voté, d'après une estimation fondée sur les remontées dans la totalité des 110 provinces.

La consultation porte sur quatre questions: faut-il abroger l'interdiction de la recherche sur les embryons? Limiter à trois le nombre

d'embryons créés pour chaque fécondation in vitro? Autoriser le don de sperme ou d'ovule par une personne extérieure au couple? Et enfin autoriser les couples fertiles atteints par une maladie génétique à recourir à un traitement?

Le vote reprendra aujourd'hui. Les résultats sont attendus avant la fin de la journée. Opposé à la procréation médicalement assistée et à la recherche sur les cellules souches, le Vatican a fait connaître son opposition à toute modification des lois existantes et, avec le soutien explicite de Benoît XVI, a appelé au boycottage du référendum.

Dans l'autre camp, on estime que la législation actuelle est trop restrictive et bride la recherche. La loi N40 en vigueur depuis l'an dernier limite à trois le nombre d'embryons créés lors d'une fécondation in vitro, interdit tout recours à un donneur extérieur au couple et interdit de la recherche médicale sur les cellules souches des embryons surnuméraires.

Associated Press

Tué dans un autocar au Honduras

## Le corps de Jocelyn Massé ramené aux îles de la Madeleine

Québec — Une semaine après l'attaque d'un autocar au Honduras qui a coûté la vie au Madelinot Jocelyn Massé, le corps du jeune homme de 21 ans a été ramené dans sa région natale.

Les funérailles du jeune voyageur débuteront aujourd'hui, aux îles de la Madeleine.

Jocelyn Massé a été tué par balle le samedi 4 juin quand deux individus, associés à une organisation criminelle locale, la Banda de La Mulera, ont fait irruption dans l'autocar à bord duquel il se trouvait avec sa compagne, Mélanie Poirier, aussi originaire des îles.

Cette dernière, qui a subi un violent choc nerveux, est revenue au pays mercredi.

D'après les derniers renseignements reçus, elle se porterait «plutôt bien», compte tenu des circonstances.

Le couple d'étudiants à l'Uni-

versité Laval était en route pour une excursion de plongée sous-marine dans la région de San Pedro Sula lors de l'attaque des deux brigands, deux frères, arrêtés plus tard par la police hondurienne.

En décembre 2004, un autre autocar était attaqué dans la même région, faisant 28 morts. Le ministère des Affaires étrangères du Canada recommandait alors aux Canadiens «d'être vigilants lors de leurs déplacements à San Pedro Sula et aux municipalités avoisinantes».

Le corps de Jocelyn Massé a été transporté aux îles de la Madeleine au cours de la fin de semaine, a-t-on confirmé hier au ministère des Affaires étrangères.

Une cérémonie religieuse doit avoir lieu demain à l'église de Fatima.

Presse canadienne

## ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

## Une monnaie en partage

Partager une monnaie, c'est mettre en commun ses forces et se libérer des aléas des taux de change. C'est aussi consentir à assumer les échecs des autres et céder une partie de sa liberté d'action. Les Européens sont-ils encore prêts à l'accepter? Leur a-t-on seulement fait comprendre?

La suggestion était tout aussi hallucinante que révélatrice du malaise grandissant qui entoure ce qui, pour plusieurs, constitue encore la plus grande réalisation de l'Union européenne à ce jour. Blâmant l'Europe pour les piètres performances économiques de leur pays, deux ministres italiens ont proposé, au début du mois, que leur pays abandonne sans délai l'euro et revienne à la bonne vieille lire. La lire!



Eric Desrosiers

Réunis la semaine dernière au Luxembourg, les ministres des Finances de la zone euro n'ont pas manqué de qualifier l'idée «de chose stupide». «Il est inconcevable qu'un pays puisse envisager d'abandonner l'euro. L'euro appartient à tous», a protesté le premier ministre du Grand-Duché, Jean-Claude Juncker. Force est

quand même de constater que les attaques fusent, par les temps qui courent, contre tous les mécanismes et institutions sur lesquels repose la nouvelle monnaie unique, qui n'a pas encore sept ans.

Les avantages d'une monnaie commune sont pourtant nombreux. À commencer par la force et la stabilité que confère le ralliement, derrière une même devise, d'une douzaine, en l'occurrence, d'économies développées. Cela minimise la volatilité, attire les investisseurs étrangers et réduit les coûts d'emprunt des entreprises comme des gouvernements. Cela a également l'autot précieuse de lever, dans les échanges entre les pays membres, la menace d'une fluctuation des taux de change qui peut, comme le Canada vient d'en faire l'expérience avec les États-Unis, réduire d'un coup à néant la meilleure stratégie d'affaires qui soit.

Un tel régime présente toutefois des contraintes. Il faut, en premier lieu, que chaque pays membre accepte de s'en remettre à une seule et même banque centrale qui fixe la même politique monétaire pour tout le monde quelles que soient leurs différences en matière de réalité économique. Une telle situation n'est déjà pas facile à vivre quand elle oppose les régions d'un même pays (on se souviendra de cette récession, de 1989 à 1992, qui avait été plus longue et plus dure au Québec parce que la Banque du Canada faisait la guerre à l'inflation dans le sud-ouest de l'Ontario), elle devient encore plus tendue lorsque c'est toute l'Irlande qui ne peut pas compter sur un relèvement des taux d'intérêt pour reprendre le contrôle de son économie, et toute l'Allemagne qui, au contraire, aurait besoin qu'on lui insuffise un peu d'air frais, en cette troisième année de stagnation.

Une autre condition à respecter est que les pays membres de l'union monétaire n'en profitent pas pour faire assumer par les autres des politiques financières et fiscales qui se vaudraient, normalement, la sanction des marchés. En Europe, la limite à ne pas dépasser a été fixée, dans ce que l'on appelle le pacte de stabilité et de croissance, à un déficit de 3 % du PIB trois années de suite.

La dernière condition au bon fonctionnement d'une union monétaire est d'avoir suffisamment de politiques sociales communes et de capacité de mouvement de la main-d'œuvre afin d'absorber et de s'adapter aux différents chocs économiques en l'absence d'une monnaie propre qui, autrement, ferait une bonne partie du travail simplement en gagnant ou en perdant de la valeur sur les marchés de change.

## Un projet abandonné à lui-même

Ca, c'est la théorie. En pratique, il y a des lustres que l'on n'a pas entendu un chef d'État de la zone euro célébrer la réussite et souligner les avantages de la monnaie unique.

On n'en a généralement que contre la Banque centrale européenne, qui ne ferait pas assez, dit-on, pour stimuler la croissance économique alors qu'avec un taux directeur, depuis deux ans, à seulement 2 %, on peut difficilement s'attendre à se qu'elle réduise encore beaucoup le loyer de l'argent.

Le pacte de stabilité, quant à lui, est devenu un objet de risée. Comme l'Allemagne et la France n'arrivaient pas à en respecter les termes, elles ont exigé et obtenu, au mois de mars dernier, que l'on en assouplisse les règles en cas de «circonstances exceptionnelles», au grand dam de plus petits pays, comme l'Autriche et l'Irlande, qui avaient eu à trimer dur pour s'y conformer dans le passé. L'exemple venant de haut, l'Italie, le Portugal et la Grèce se sont ajoutés, depuis, à la liste des pays délinquants. «Ai-je l'air préoccupé?» a déclaré à ce sujet le chef du gouvernement italien, Silvio Berlusconi, il y a deux semaines. Les finances publiques sont ce qu'elles sont, on ne peut pas forcer la réalité.

Les processus d'intégration des politiques sociales et d'assouplissement du marché du travail ne vont guère mieux. Comme chacun le sait, le projet de Constitution européenne, visant à donner à l'Union européenne les moyens de bouger ensemble, est au plus mal. La dernière directive de Bruxelles (dite directive Bolkestein) visant à faciliter la libre circulation de la main-d'œuvre en matière de services a, quant à elle, été crucifiée sur la place publique, tout comme le fameux «plombier polonais» d'ailleurs, par les adversaires de «l'ultralibéralisme anglo-saxon». La Stratégie de Lisbonne, de son côté, dont l'objectif est de faire, d'ici 2010, de l'Europe la zone économique «la plus compétitive au monde», accuse tellement de retard qu'elle relève désormais du pur fantasme.

Fait révélateur, ce n'est pas d'une capitale européenne, mais du Fonds monétaire international à Washington que l'on est venu, la semaine dernière, à la défense de la monnaie unique européenne. «L'euro est l'un des grands succès de l'Europe, un instrument très important pour aider les pays européens dans un monde globalisé. En outre, il a apporté au monde une deuxième monnaie de réserve dont nous avions besoin», a affirmé, mercredi, son directeur général, Rodrigo Rato. «Je crois qu'en ce moment les économies européennes, chacune d'entre elles, doivent faire un net effort pour améliorer leur potentiel de croissance, et cela est lié non seulement aux politiques européennes, mais aussi aux politiques intérieures», a-t-il rappelé aux 12 pays concernés.

Le temps dira si ces pays le croient encore, et s'ils sont prêts à agir en conséquence.

Salon international de l'aéronautique et de l'espace



Airbus table par ailleurs sur son avion géant A380 pour tenir l'affiche au Bourget.

GEORGES GOBET AGENCE FRANCE PRESSE

## Le Bourget sur fond de reprise

DAPHNÉ BENOÎT

Paris — Le 46<sup>e</sup> salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget s'ouvre aujourd'hui et se tiendra jusqu'au 19 juin sur fond de reprise dans la construction aéronautique après plusieurs années de crise, et de concurrence exacerbée entre les géants du secteur Airbus et Boeing.

L'année 2004 a enfin vu le trafic aérien repartir après trois années noires, marquées par les attentats du 11 septembre 2001 et la déprime économique, puis la guerre en Irak et l'épidémie de pneumopathie atypique (SRAS).

La santé retrouvée de la plupart des compagnies aériennes, malgré le pétrole cher, permet aux professionnels de l'aéronautique civile de remplir de nouveaux leurs carnets de commandes.

Le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales (GIFAS) organisateur du salon, le plus important du monde pour le secteur, a enregistré l'an dernier une progression de son chiffre d'affaires de 3,2 %, à 26,3 milliards d'euros, tiré par l'activité dans le secteur civil (+6,9 %).

Une performance que l'industrie compte améliorer cette année grâce à une hausse attendue des commandes dans l'aviation commerciale et d'affaires.

Airbus a déjà indiqué qu'il comptait annoncer une certaine de commandes pour son nouvel appareil

A350, destiné à concurrencer le 787 de Boeing. Ce qui devrait lui permettre de procéder au lancement industriel de son nouveau long-courrier de moyenne capacité, successeur de l'A330.

Pour l'heure, Boeing fait la course en tête avec 266 commandes et intentions d'achat pour son 787 Dreamliner, peu gourmand en carburant, contre 10 seulement pour l'A350. Le constructeur américain présentera par ailleurs au salon son 777-200LR à très long rayon d'action (17 446 km) qui suscite déjà l'intérêt de certaines compagnies aériennes.

Airbus table par ailleurs sur son avion géant A380 pour tenir l'affiche au Bourget. Des démonstrations en vol de ce très gros porteur, le plus grand avion de ligne du monde, sont prévues. L'annonce de plusieurs commandes apparaît probable. L'A380 d'une capacité de 555 à 840 passagers, a déjà fait l'objet de 154 engagements d'achat dont 144 commandes fermes.

## Bombardier

Les deux grands constructeurs aéronautiques, qui se partagent le marché des avions de ligne de plus de 100 places, vont cependant devoir compter avec le canadien Bombardier et le brésilien Embraer, qui attaquent ce créneau par le bas. Bombardier, jusqu'ici cantonné à la production d'avions régionaux, a annoncé mi-mars le lancement en cours d'année d'une nouvelle série d'avions, la Série C,

de 110 à 135 places, dont la mise en service est prévue pour 2010.

Embraer, son principal concurrent, présentera au Bourget une version dérivée de son modèle E-190 (98 à 108 places), l'E-195 (108 à 118 places), dont la compagnie régionale britannique FlyBE vient de commander 14 exemplaires fermes, et 12 en option.

La reprise semble également au rendez-vous dans l'aviation d'affaires. «Le rebond du marché amorcé en 2004 est désormais confirmé», estime le président de l'aviateur français Dassault Aviation, Charles Edelstenne. «L'économie se porte bien aux États-Unis, notre principal marché. Quant à l'Europe, le marché est soutenu par la faiblesse du dollar, qui a fait baisser d'un tiers le prix des avions d'affaires en trois ans», fait-il valoir.

Le dernier-né de la gamme Dassault, le triracteur de luxe Falcon 7X, sera présenté en grande première au salon. Il a déjà fait l'objet de plus de 50 commandes.

Le salon devrait aussi être le témoin des disparités euro-américaines dans la défense alors que le différend entre Bruxelles et Washington sur les aides publiques à l'aéronautique civile fait planer une ombre sur certains espoirs de contrats des industriels européens de l'armement.

Agence France-Presse



Le 787 Dreamliner, la nouvelle vedette de Boeing, était de passage à Montréal cette semaine.

SOURCE AIR CANADA

## Airbus et Boeing seront sur le pied de guerre au Bourget

DAPHNÉ BENOÎT

Paris — Les deux géants aéronautiques mondiaux, l'euro-péen Airbus et l'américain Boeing, arrivent aujourd'hui sur le pied de guerre au salon du Bourget, alors que leur bataille pour la première place mondiale s'est intensifiée ces derniers mois.

Depuis deux ans, Airbus mène la course en tête, après avoir ravi à Boeing le titre de numéro un mondial en nombre de livraisons. Mais l'aviateur européen traverse actuellement une mauvaise passe. Airbus vient de décaler de plusieurs mois le calendrier de livraison de son avion géant A380, repoussant sa mise en service à fin 2006.

Parallèlement, le financement de son programme A350, destiné à concurrencer le prometteur 787 de Boeing, est au cœur du conflit qui oppose Washington et Bruxelles sur les aides publiques consenties à leurs industries aéronautiques. Les États-Unis prévoient de payer l'affaire devant l'OMC.

Boeing opère pendant ce temps un net retour en force et promet de dépasser son concurrent en terme de commandes cette année, pour la première fois depuis 2000. En 2004, Airbus avait engrangé 370 commandes contre 277 pour Boeing.

L'arme de la reconquête américaine: le 787 Dreamliner, le pre-

mier nouveau modèle de Boeing en plus de 10 ans. Sa mise en service est prévue pour 2008. Ce long courrier de moyenne capacité (250 sièges), à consommation réduite, a déjà engrangé 266 commandes et intentions d'achat de la part des compagnies aériennes, frappées de plein fouet par la flambée des prix du pétrole.

Mais Airbus prépare la contre-attaque. Fort du soutien de l'UE, qui devrait riposter devant l'OMC à la plainte américaine, l'aviateur espère annoncer au Bourget le lancement industriel de l'A350 ainsi qu'une centaine de commandes. Ce dérivé de l'A330, dont la mise en service est prévue en 2010, n'a pour l'instant reçu que 10 commandes auprès de l'espagnol Air Europa.

## Gros porteurs

La guerre des deux rivaux transatlantiques pourrait également connaître des rebondissements sur le créneau des gros porteurs.

Bien décidé à tirer à lui la couverture médiatique, Airbus vient au Bourget avec son avion géant A380, destiné à mettre fin au monopole dont jouit depuis 30 ans le superjumbo 747 de Boeing. Alors que le quadricorps à double pont a déjà reçu 154 engagements d'achat, dont 144 commandes fermes, Airbus devrait annoncer de nouveaux clients au Bourget.

Boeing se montre sceptique sur les chances de succès de l'A380, faute selon lui de marché suffisant. Il prévoit néanmoins, pour le contre, une version allongée de son célèbre avion «à bosse». «Nous travaillons effectivement à un Boeing 747 Advanced», qui pourra transporter 450 passagers, confirmait lundi dernier Thomas Pickering, un de ses dirigeants. «Mais nous faisons une différence entre les grands et les très grands appareils. A nos yeux, ces derniers représentent un marché de niche», concluait-il.

Le rival américain présentera également au Bourget le 777-200LR, dernière version de la gamme à succès des 777. L'appareil au plus long rayon d'action du monde (17 446 kilomètres) doit entrer en service en 2006. L'A340-500 propose un rayon d'action légèrement inférieur (16 600 km).

Seul point sur lequel les deux concurrents se rejoignent: le flottement qui règne à leur tête. Airbus attend toujours la nomination du successeur de Noël Forgeard, bloquée par des conflits entre actionnaires français et allemands de sa maison-mère EADS. Quant à Boeing, il cherche toujours son nouveau patron, après le récent départ de Harry Stonecipher, contraint à la démission pour avoir eu une liaison avec une cadre dirigeante du groupe.

Agence France-Presse

## L'aérien redémarre

DAVID DIEUDONNÉ

Paris — Après plus de trois années de crise, le transport aérien redémarre grâce à la reprise du trafic et d'importantes réductions de coûts, mais sa rentabilité est freinée par le pétrole cher, et toujours des surcapacités qui poussent à de nouveaux rapprochements.

À l'exception notable des majors américaines, les compagnies aériennes, principales clientes du salon du Bourget, ont repris des couleurs en 2005. «Une partie de l'industrie est rentable», a reconnu fin mai le directeur général de l'Association internationale du transport aérien (IATA) Giovanni Bisignani, en dressant un tableau pourtant alarmiste du paysage aérien mondial. L'IATA ne prévoit pas de retour à l'équilibre pour l'ensemble du secteur avant 2006.

Depuis 2001, les compagnies aériennes ont essuyé coup sur coup le ralentissement économique mondial, les attaques terroristes du 11 septembre, l'épidémie de SRAS et les conflits en Afghanistan puis en Irak. «Les pertes entre 2001 et 2004 ont dépassé les 36 milliards \$US», a rappelé M. Bisignani à l'assemblée générale annuelle de IATA.

En 2004, «les transporteurs américains ont perdu neuf milliards \$US», a-t-il précisé. Mais les «Européens ont généré 1,4 milliard \$US de bénéfices et les Asiatiques 2,6 milliards de profits», a-t-il nuancé.

Ce contraste s'explique par la spécificité du modèle nord-américain, analyse l'ancien président de l'association et p.-d.g. d'Air France-KLM Jean-Cyrill Spinetta. «Les compagnies d'Europe exploitent majoritairement des vols longs-courriers internationaux, alors que leurs homologues américaines opèrent des lignes intérieures» et sont donc «davantage en compétition avec les compagnies à bas tarifs».

Pour les transporteurs non américains, l'embellie s'explique par deux facteurs: la reprise du trafic et la pression sur les coûts. Le nombre de passagers transportés a augmenté de 8,7 % de janvier à avril, et le transport de fret de 4,7 %, selon IATA. Par ailleurs, les compagnies traditionnelles ont passé au crible leurs postes de dépenses pour abaisser leur seuil de rentabilité. À l'horizon 2007, l'édition de billets papier sera partout abandonnée au profit de procédures électroniques moins onéreuses, ajoute IATA. Ces efforts sont d'autant plus importants que l'une des principales charges d'exploitation des compagnies, le carburant (entre 15 et 20 % des coûts), explose, dans le sillage de la flambée du pétrole.

Mais «le principal problème du secteur [...] est qu'il est en situation de surcapacité», affirme le patron d'Air France-KLM, premier groupe aérien né de la fusion de deux compagnies nationales. Ces derniers mois, plusieurs transporteurs lui ont donné raison en amorçant des rapprochements: America West a épousé US Airways, TAP (Portugal) a annoncé son intention de prendre 20 % du capital de Varig (Brésil) et Lufthansa (Allemagne) a racheté Swiss.

Agence France-Presse

## É D I T O R I A L

## Demi-victoire?

Qu'est-ce qu'une victoire en matière de droit international? Faut-il vraiment se réjouir, comme le font Québec et Ottawa, quand une convention controversée est approuvée par la quasi-totalité des pays qui en discutent, au prix toutefois d'en édulcorer les plus importantes dispositions? C'est là toute la difficulté d'analyser la «Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles» de l'UNESCO.

L'été dernier, l'UNESCO dévoilait la première version d'une convention sur la diversité culturelle, réclamée par les altermondialistes et les artistes — vite rejoints par la France, le Québec et le Canada — depuis 1998. À l'échelle internationale, le processus avait rapidement suivi son cours, et le document de 25 pages était en soi une étape marquante. On y trouvait en effet la reconnaissance que les produits culturels n'étaient pas que des marchandises et que les États pouvaient prendre les dispositions nécessaires pour les protéger.

Mais dans ce document, quelques questions restaient en suspens. Il fallait par exemple décider quel serait le lien entre la convention de l'UNESCO et les autres traités internationaux — notamment celui de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui ramène la culture au rang des bananes ou du café.

Les rédacteurs de la première version avaient laissé la porte ouverte en donnant le choix entre deux formulations: l'une qui prévoyait que la convention sur la diversité culturelle ne pouvait porter atteinte aux autres instruments internationaux, à moins que cette diversité ne soit menacée par ceux-ci — une mesure de précaution importante. La deuxième formulation, elle, disait simplement que la convention sur la diversité culturelle n'influerait pas sur les autres ententes internationales.

Pour bien des analystes, l'affaire était entendue. Comme l'écrivait Hélène Ruiz Fabri, professeure à la Sorbonne, à qui on avait demandé une analyse fine du projet, la deuxième formule «signifie que le nouvel accord s'ajoute à ceux déjà existants sans les modifier en rien. En d'autres termes, et selon une interprétation communément admise, il s'y subordonne.»

Pourtant, c'est précisément cette molle formulation qui, il y a dix jours, a été retenue par 127 pays à l'article 20 du texte final de la convention — qui sera soumise au vote des 190 pays membres de l'UNESCO cet automne. Peut-on dès lors prétendre que la convention aura le même poids que les règles de l'OMC, comme s'en sont réjouis les ministres Line Beauchamp et Liza Frulla? L'article 20 a beau parler aussi de «non-subordination», la pratique juridique risque au contraire de faire voir le poids prépondérant que conservent l'OMC ou les traités bilatéraux déjà signés en matière culturelle par les États-Unis avec une vingtaine de pays.

Les passionnés de la diversité culturelle se sont surtout préoccupés de la faiblesse du mécanisme de règlement des différends prévu au texte final. Ce mécanisme repose uniquement sur la conciliation, et les pays concernés pourront suivre ou non l'avis qui sera rendu. Pire encore, au moment de signer la convention, un État pourra décider de ne même pas reconnaître ce processus de conciliation. On est loin de l'arbitrage envisagé dans le projet de convention de l'an dernier, que les experts ne considéraient pourtant pas très contraignant.

Mais il est vrai aussi qu'en droit international les États fuient les mécanismes obligatoires. Dans le cas de la diversité culturelle, les pays, en fait, ne voulaient aucun mécanisme de règlement des différends, et ce sont les experts qui leur ont forcé la main. Ces dernières années, seule l'OMC a pu, en 1995, établir un tribunal en mesure de frapper de sanctions un pays délinquant.

D'où l'importance encore plus grande de l'article 20. Faute de sanctions possibles — ce qui était prévisible —, il aurait fallu que la place de la nouvelle convention soit plus solidement affirmée par rapport aux autres traités existants. Avec le libellé actuel, c'est plutôt la porte ouverte pour sa marginalisation.

Paradoxalement, c'est l'opposition féroce des Américains qui fait croire qu'en dépit de sa version édulcorée cette convention pourra quand même jouer un petit rôle en droit international. Même symbolique, la reconnaissance de la culture comme objet à part, chargé de valeurs et qui de ce fait peut faire l'objet de quotas ou de subventions, a mis les États-Unis en fureur. Le communiqué américain diffusé la semaine dernière en témoigne avec éloquence et ceux qui ont participé aux négociations s'attendent à ce que les Américains cherchent à faire reporter le vote d'octobre.

Dans cette lutte, les États-Unis sont isolés mais puissants. Et les défenseurs de la convention, au niveau des États, ont perdu leurs plus fières batailles: Sheila Copps et Louise Beaudoin. Certes Mmes Frulla et Beauchamp, qui leur ont succédé, poursuivent sur leur lancée — la ministre québécoise était même à Madrid en fin de semaine pour faire valoir la convention auprès de ministres de la Culture. Mais sont-elles prêtes à mordre devant des Américains plus déterminés que jamais?

jboileau@ledevoir.ca

AHMED MEZOURI  
Spécialiste en éducation interculturelle

Les humoristes dans les pays aux régimes autoritaires n'ont pas la vie facile. Soumis à un contrôle draconien de la part de l'État, ces derniers doivent, pour éviter la censure qui les traque, soit changer leurs sketches ou simplement les modifier afin de ne pas dépasser les lignes rouges établies par les pouvoirs en place.

Le chef d'État, sa famille, la politique de l'État font partie du long registre des sujets que l'humoriste n'est pas en droit d'aborder. Les responsables à la tête du département du contrôle des médias et de tout ce qui s'y rapporte soumettent les sketches à un contrôle très fin. Les lisant et les relisant pour être sûr que rien ne touche à la sécurité de l'État, ni à son chef.

Sophistiquées, les méthodes de contrôle — bien qu'elles changent d'un pays autoritaire à un autre — visent toutes l'interdiction de tout ce qui pourrait nuire à l'ordre établi. Ironie du sort, parfois même les rêves n'échappent pas à la censure.

## Même les rêves

Dans son roman *Le Palais des rêves* (Éditions Fayard, 1978) l'écrivain albanais Ismaël Kadaré fait état d'un contrôle assez particulier mais combien vicieux des rêves sous le régime communiste en Albanie.

Imaginer un ministère spécialisé dans l'interprétation des rêves, l'auteur nous décrit comment toutes les régions en Albanie devaient faire parvenir, par l'entremise des représentants de l'État, tous les rêves que les gens avaient fait au cours d'une année. Soumis à des spécialistes, que l'auteur nous décrit dans un style macabre, leur rôle consistait à déséquer par des méthodes psychologiques et linguistiques chacun des rêves parvenu afin de révéler s'il s'en trouvait des prémonitions visant la sécurité de l'État. Cette descente dans l'âme d'un peuple vise à empêcher que tout rêve revanchard imbu d'injustices sociales se manifeste.

Dans la situation où en sont les humoristes engagés dans les pays autoritaires, il n'est pas étonnant que l'on puisse assister un jour à un scénario semblable à celui imaginé par Kadaré: lire dans l'imaginaire d'humoristes engagés avant qu'ils n'écrivent leurs sketches. Constituant un des moyens d'expression capable d'éveiller les masses et de révéler au



## LETTRES

## Un bon exemple

Le 3 juin dernier, grève oblige, nos enfants sont restés à la maison. Bien sûr, cela amène son lot de petites misères mais, contrairement à ce qu'affirme la ministre, nous ne nous sentons nullement pris en otage. Évidemment, une grève qui ne dérange personne ne sert à rien et, oui, ce débrayage est «dérangeant». Mais, une fois de plus, les éducatrices de nos enfants se sont montrées très civilisées et conscientes des problèmes que posent leurs moyens de pression. Elles nous ont avertis à l'avance, pas d'effet de surprise dans cette grève, et se sont arrangées une fois de plus pour que leur grève encadre une fin de semaine. L'impact, pour nous, est donc réduit au minimum.

Loïn d'être en colère contre celles qui s'occupent quotidiennement de notre marmaille, nous avons plutôt tendance à être fiers d'elles: fiers qu'elles se tiennent debout dans un dossier qui touche toutes les femmes, fiers qu'elles n'acceptent plus de se faire niaiser par le gouvernement, fiers de leur militantisme. Et tant mieux si elles transmettent un peu de tout ça à nos enfants.

Des parents solidaires:  
Nicolas Lefebvre Legault, Nadia Beaudoin, Gabrielle Bouthillier et Dominique Uhde  
Québec, le 3 juin 2005

## Une question d'équité

Alors que la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, estime que depuis 30 ans les travailleuses en garderie font «le vu de pauvreté», la ministre de la Famille, Carole Thèberge, soi-disant représentante de la population, présente des excuses publiques aux syndiqués des CPE, en pleine période de négociation de conventions collectives.

Le gouvernement c'est nous, les contribuables. N'est-ce pas normal de nous informer qu'une vingtaine de directrices de garderie gagnent plus de 100 000 \$ par année, que 33 % des CPE sont déficitaires, dont 175 de façon récurrente, et que, dans la fonction publique, des

primes de rendement sont accordées quasi automatiquement aux hauts cadres à même les budgets annuels sans égard aux performances?

En cette période économique difficile — vêtement, textile, chaussure, meuble —, c'est Claudette Carbonneau qui devrait s'excuser d'en exiger trop. Est-il raisonnable de demander des hausses salariales de 18,36 \$ l'heure à 21,78 \$, un bond de 18 %, alors que la majorité des contribuables ont peine à obtenir 2 % et garder leur emploi?

L'équité, c'est aussi respecter la capacité de payer des autres salariés qui, majoritairement, n'ont pas le privilège de travailler pour un monopole public ou parapublic.

Martin Arsenault  
Drummondville, juin 2005

## Les PPP, une très bonne solution

Le partenariat public-privé est une très bonne solution pour bâtir des infrastructures ou pour tout simplement améliorer celles déjà en place. Il permet au gouvernement de se départir des risques financiers liés aux projets, tout en profitant des infrastructures. Tel que cela a été annoncé dans ces pages, le gouvernement annoncera bientôt un projet de partenariat public-privé pour la construction de la salle de spectacle de l'Orchestre symphonique de Montréal, un projet de 125 millions, assumé complètement par un consortium d'investisseurs privés. Cette annonce sera très bénéfique pour Montréal, pour tout le Québec et pour l'OSM, qui aura finalement une salle à la hauteur de leur réputation.

Rappelons que le Parti québécois en février 2002, annonçait en grande pompe un projet de plus de 250 millions de dollars, pour la construction de cette même salle, ainsi qu'un certain nombre de bureaux locaux, secteur saturé de l'industrie immobilière à Montréal. Cette salle devait être complètement financée par l'État. Rajoutons que ce projet n'a pas pu se concrétiser sous le gouvernement péquiste, ce qui est en fait une bonne nouvelle pour les

contribuables, si l'on regarde les mauvais résultats de gestion des projets péquistes comme le métro de Laval ou la Gaspésie, ou encore Montréal Mode.

Les projets de partenariat public privé sont des solutions d'avenir. La population québécoise s'est déjà prononcée en faveur de cette initiative. Plusieurs pays européens utilisent ce modèle depuis plusieurs années et les résultats sont très concluants. Arrêtons d'avoir peur et faisons entrer le Québec dans la modernité.

Diane Fortin  
Napierville, le 1<sup>er</sup> juin 2005

## Un pas important vers le renouveau

C'est en accédant au sacerdoce malgré l'interdiction du pape, que neuf femmes catholiques manifesteront leur opposition à la rigidité des préceptes rétrogrades soutenus par l'actuel et nouveau pape. L'ordination de ces femmes remarquables aura lieu à la fin juillet, à bord d'un bateau, près de Montréal.

Nous tenons à les féliciter de cette heureuse initiative qui, même si elle sera considérée comme un défi à l'endroit de l'Église, constituera une spectaculaire avancée vers l'assouplissement si ardemment désiré par les catholiques du monde entier. C'est en faisant des gestes aussi significatifs que ces femmes en feront avancer d'autres, particulièrement toutes celles qui, peut-être inconsciemment, aident au maintien de l'Église dans sa forme actuelle en assistant à la messe et en participant aux rites désuets qui les emprisonnent dans l'état de la fausseté.

De nombreuses femmes, conscientisées à cette réalité, souhaitent faire la grève de la fréquentation de l'église, des sacrements et des offices religieux. Même si nous ne partageons pas leur réalité et leurs objectifs, (ordination, etc.), nous ne pouvons que les y encourager. C'est par ce genre de moyens, qu'elles finiront par obtenir gain de cause.

Andréa Richard, membre de l'UNEQ  
Trois-Rivières, le 1<sup>er</sup> juin 2005

## LIBRE OPINION

## L'humour en état de siège

grand jour les mensonges que font les dictateurs à leurs peuples, l'humour critique est vu comme un ennemi à abattre et ses auteurs des gens à isoler, du moins à contrôler.

Que d'humoristes se sont vu interdire l'accès à la télévision et à la radio, que de journaux à caractère humoristique, à la manière du journal *Le Canard Enchaîné*, sont censurés et leurs auteurs traînés devant les tribunaux, accusés d'avoir été dépasser les limites auxquelles ils sont soumis. Ou simplement parce qu'ils ne se sont pas ralliés à l'idéologie officielle qui décrit le pays dans lequel ils vivent comme étant le plus beau au monde.

Devant ce barrage de censure, les humoristes se trouvent devant une alternative: ou bien chercher l'asile journalistique pour continuer à exprimer leurs idées, quand cela est possible, ou bien se convertir en vendeurs ambulants de leurs sketches en samizdat. Triste est leur sort dans des pays que la démocratie n'a jamais visités.

## Bouffons demandés

Alors qu'ils se permettent de soumettre les humoristes engagés à un contrôle on ne peut plus sévère, les chefs d'État, surtout dans les pays arabes, ne s'empêchent pas de solliciter les services de bouffons particuliers pour les faire rire. D'un rire hystérique. Le bouffon doit posséder des caractéristiques particulières pour mériter ce titre: il doit, entre autres choses, faire rire le chef d'État quand son moral est bas. Situation spéciale à laquelle le bouffon doit s'adapter en trouvant les mots justes et convenables.

C'est lors des soirées nocturnes privées que se déroule la saga d'humour en présence du chef de l'État et de son bouffon. Devant le dictateur, le bouffon n'a plus de choix que de le faire rire. Pour aller jusqu'au bout de son numéro, et surtout pour ne pas déplaire, il puise dans tout son réservoir artistique et humoristique.

Soirées privées parce que les dirigeants politiques dans ces pays ne rient jamais en public pour ne pas perdre de leur charisme et de leur autorité. D'ailleurs, leurs peuples ont l'habitude de les voir le visage serré et l'air grave; car c'est par la peur et la matraque, croient-ils, qu'il faut gouverner.

Mais comment un bouffon peut-il faire rire un chef d'État quand celui-ci n'a dans sa bouche, lorsqu'il s'adresse au peuple, que des mots

durs et effrayants tels que: état de siège, peine de morts et austérité économique. Garde-t-il après tout cela son humanité et son sens de l'humour? De quel genre de bouffon ce chef a-t-il besoin? Et que peut-il advenir de ce bouffon si jamais il ne réussit pas son tour d'amuseur? Sera-t-il banni, isolé et jeté loin des remparts du palais?

Entourées de secret d'État, les soirées d'humour finissent dans l'anonymat complet. Il n'en demeure pas moins que l'on peut déceler, dans les rumeurs circulant, quelques bribes d'informations sur les fantasmes humoristiques du potentat.

Mais comment peut-il avoir le goût et le plaisir de rire quand ses chars tirent sur la foule qui réclame la baisse du prix du pain, la libération des prisonniers politiques, ou simplement le respect des conventions internationales en matière des droits de l'homme? C'est peut-être pour oublier les massacres commis et jouir de la défaite du peuple comme s'il s'agissait d'une victoire sur un ennemi.

## Deux rires

Dans ces pays, deux sortes d'humour antinomiques cohabitent, l'un, critique et engagé, qui fait rire le peuple de la médiocrité et de la cruauté des dirigeants; l'autre, officiel, qui fait rire ces derniers sur les malheurs des peuples opprimés.

Ces peuples en ont tellement assez de l'étouffement social dans lequel ils vivent qu'il ne serait pas étonnant qu'ils votent pour un humoriste aux élections, si d'aventure il y en avait un qui s'y présentait. Rappelons à ce propos la véritable paranoïa qui s'est emparée des hautes instances en France, en 1980, quand l'humoriste-cloze Coluche a décidé de se présenter à l'élection présidentielle et que les sondages lui ont donné 15 à 17 % des voix.

Il est temps que l'humour soit libéré de la censure et du contrôle des régimes autoritaires pour qu'il puisse jouer pleinement son rôle dans la société qui consiste notamment à divertir en éveillant la conscience des gens. Mais il faut reconnaître que cette libération ne serait réalisable qu'une fois la démocratie instaurée et les droits de l'homme respectés. Hélas, nous n'en sommes pas encore là.

En attendant que tout cela se réalise les gens continueront de rire de leurs propres malheurs. D'un humour noir.

## IDÉES

L'adoption par le XV<sup>e</sup> Congrès national du Parti québécois du «projet de pays»

## Pour une démarche démocratique d'accession à la souveraineté du Québec

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

Député de Borduas

DANIEL TURP

Député de Mercier

Dans un article publié dans *Le Devoir* du 7 juin 2005, le directeur de *L'Action nationale*, Robert Laplante, présente d'une façon passablement tronquée la démarche pour réaliser la souveraineté adoptée en fin de semaine dernière par la très grande majorité des délégués au XV<sup>e</sup> Congrès national du Parti québécois.

Selon lui, l'approche qui a prévalu est l'«ultra-étapisme électoraliste» qui reconduit la stratégie de bon gouvernement, qui ajoute même un second référendum comme au beau temps du trait d'union de la souveraineté-association de 1980 et qui prévoit un échéancier confus quant au moment où le Québec deviendrait effectivement indépendant.

Ayant débattu aussi vigoureusement qu'amicalement avec Robert Laplante et ses supporteurs dans la commission portant sur la démarche en vue de réaliser la souveraineté, nous tenons à nous inscrire en faux devant cette présentation des choix qui ont été retenus et à rectifier ainsi les faits.

## Un mandat clair

D'abord, il est maintenant clairement affirmé que le Parti québécois se présentera la prochaine fois devant l'électorat en sollicitant un mandat de réaliser la souveraineté du Québec. La prochaine élection conduira les Québécoises et les Québécois à un moment de vérité qui consistera à choisir, par voie référendaire et selon la règle de la majorité absolue de 50 % + 1 des voix valides, si le Québec peut accéder au statut de pays.

Les engagements électoraux du Parti québécois seront définis en fonction d'un projet de pays prospère et solidaire qui sera élaboré par les différentes instances militantes du parti dans le cadre d'un exercice de dialogue intense avec toute la population, exercice dans lequel s'inscrira obligatoirement la course à la chefferie qui s'annonce.

Le prochain référendum aura lieu «le plus tôt possible dans le prochain mandat» d'un gouvernement issu du Parti québécois et une réponse majoritaire affirmative «entraînera l'Assemblée nationale à déclarer la souveraineté du Québec et à donner des effets immédiats à celle-ci en posant une série de gestes de souveraineté nationale et internationale». Contrairement à ce que laisse entendre Robert Laplante, il n'y aura qu'un seul référendum avant l'accession du Québec à la souveraineté.

Quant au second référendum, il concerne non pas l'indépendance politique, mais l'approbation d'un projet de constitution nationale, à caractère permanent, dont devra obligatoirement se doter le nouveau pays déjà né.

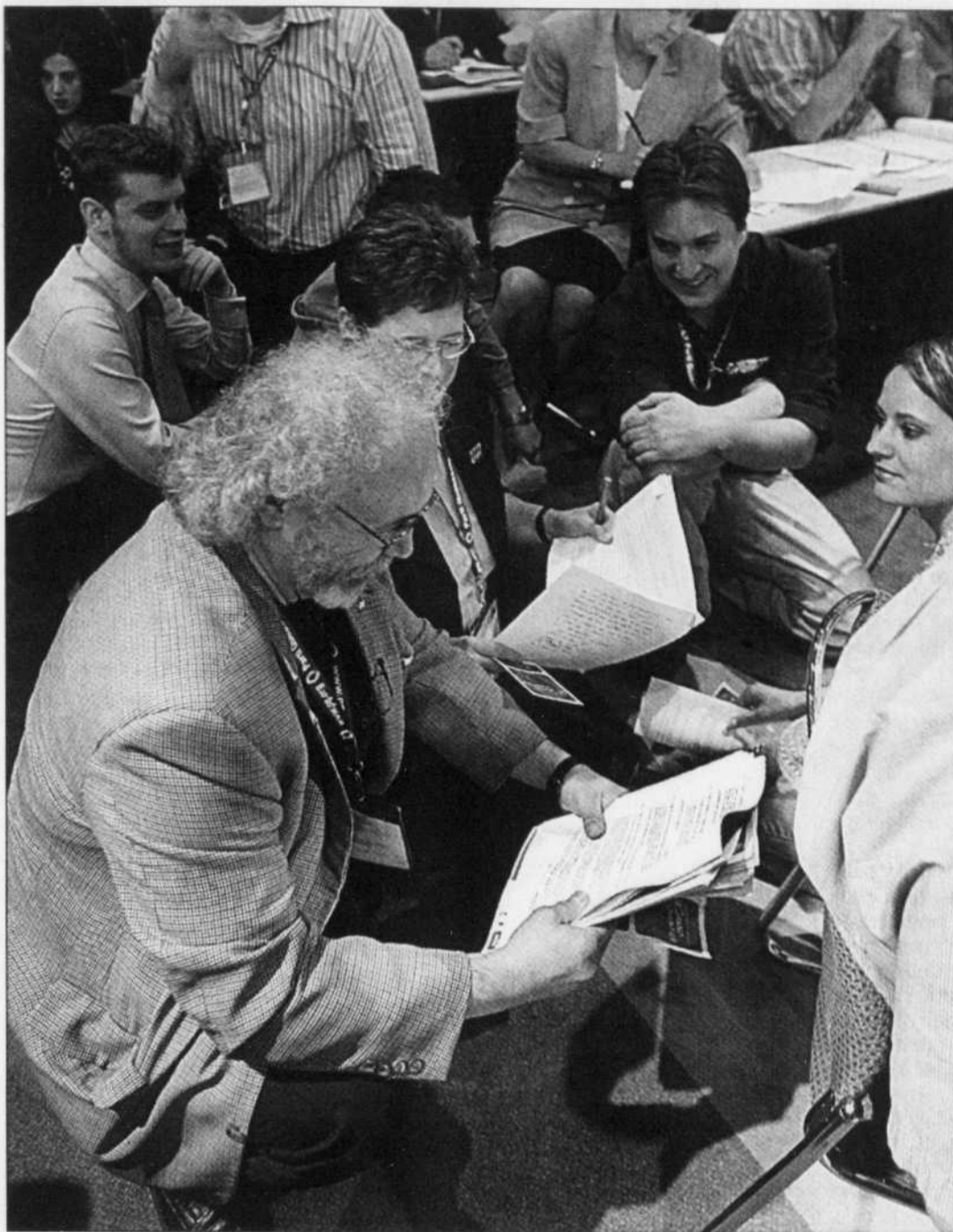
L'exercice de rédaction et d'approbation d'une constitution nationale pourrait s'échelonner sur quelques années durant lesquelles s'appliquera une constitution initiale, à caractère provisoire. Une telle constitution initiale sera présentée à l'Assemblée nationale au lendemain de la prochaine élection, adoptée par celle-ci avant le référendum et promulguée en vigueur après une victoire référendaire. [...]

## Geste fondateur

Nous partageons avec le directeur de *L'Action nationale* l'opinion selon laquelle, une fois de retour au pouvoir, un gouvernement issu du Parti québécois devra effectuer un premier geste fondateur en faisant adopter à l'Assemblée nationale une Constitution initiale du Québec. Celle-ci enchâssera clairement le principe de la souveraineté populaire et rappellera le droit inaliénable du Québec de choisir son régime politique et son statut juridique, comme le prévoit d'ailleurs la Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'État du Québec (Loi 99), adoptée par le Parlement québécois en réponse à la loi fédérale de Stéphane Dion sur la clarté référendaire.

En vertu de ce principe et de ce droit, ce sont les citoyens et les citoyennes du Québec qui seront les seuls maîtres de leur destin et c'est sur cette légitimité fondamentale que se fera l'accession à la souveraineté du Québec. C'est ainsi l'exercice de la démocratie qui fera naître le pays du Québec et non une décision du Parlement ou de la Cour suprême du Canada.

La seule chose que le gouvernement ne fera pas,



Le Parti québécois entend associer d'une façon plus large encore non seulement les forces vives de la société civile, mais l'ensemble des citoyennes et des citoyens.

contrairement aux vœux du directeur de *L'Action nationale*, c'est de commettre des gestes anticonstitutionnels donc illégaux. Il ne saurait toutefois être question que le prochain gouvernement du Parti québécois laisse les autorités fédérales bafouer les règles démocratiques du Québec et ses compétences constitutionnelles déjà trop restreintes. Le prochain référendum se fera sous l'égide d'une loi électorale renforcée par l'instauration d'une carte d'électeur et d'un mécanisme d'observation internationale neutre et largement déployé.

## Engagements pour un pays

Par ailleurs, la nouvelle mouture du programme de pays prévoit qu'un gouvernement du Parti québécois dépassera la seule gouverne provinciale. Le Parti québécois formulera d'ailleurs, d'ici la prochaine élection, des politiques nationales dans tous les domaines d'importance afin de concrétiser le projet de pays et d'énoncer des engagements électoraux pour ce dernier. Ces politiques nationales, qui viseront à donner effet aux principes du développement humain et du développement durable, s'inscriront dans la perspective d'un cadre financier d'un Québec souverain.

Il appartiendra ensuite à un gouvernement issu du Parti québécois de mettre en œuvre ces politiques en faisant notamment de l'éducation une priorité nationale. En invitant ses membres mais également les citoyennes et les citoyens à présenter leurs vues sur le contenu de ces politiques fondatrices, le Parti québécois cherchera à établir, d'ici la prochaine élection, de grands consensus à la fois sur les principes, les objectifs et les moyens de ces politiques.

De tout ce qui précède, nous ne voyons pas com-

ment quiconque puisse affirmer que la nouvelle démarche souverainiste du Parti québécois est ambiguë, ultra-étapiste, électoraliste et fondée sur une culture de l'attentisme. De plus, elle ne reconduit pas la stratégie du bon gouvernement provincial des années 70 ni celle des conditions gagnantes de l'après référendum de 1995. Elle s'inspire plutôt de l'approche utilisée par Jacques Parizeau en 1994 et prévoit ce qui doit se faire avant et après l'élection ainsi qu'avant et après le référendum.

Il y a cependant une différence majeure, c'est que la prochaine fois, le Parti québécois entend associer d'une façon plus large encore non seulement les forces vives de la société civile, mais l'ensemble des citoyennes et des citoyens. Ainsi, des forums publics d'expression citoyenne où toutes celles et tous ceux qui désirent pourront se faire entendre sur l'avenir du Québec et le règlement définitif de la question nationale seront institués de façon à ce que le projet de pays s'appuie sur une conviction durable. La démocratie participative plutôt que le marketing politique sera le moteur de la démarche visant à réaliser la souveraineté du Québec.

Quant à l'action de ceux et celles qui sont déjà convaincus de la direction à prendre, elle s'appuiera sur une approche transpartisanne qui devrait déboucher après un «oui» sur une offre aux partis de l'opposition de faire partie de l'équipe gouvernementale qui présidera aux négociations avec le gouvernement fédéral sur le partage des actifs et autres questions relatives à la transition.

La création du pays québécois est certes l'affaire d'un prochain gouvernement du Parti québécois. Mais elle est surtout l'affaire de tout un peuple. Les raccourcis en vue d'atteindre cet objectif ne sont pas souhaitables. [...]



Michel Venne

## Mirages de l'hôpital privé

On va finir par tuer la démocratie si on laisse quatre juges, fussent-ils de la Cour suprême, et reflétant une idéologie minoritaire, déterminer les politiques sociales au pays.

Le gouvernement du Québec ne doit pas se laisser ému par l'arrêt Chaoulli.

At-on songé que si les juges Louise Charron et Rosalie Abella, nommés récemment à la Cour, avaient pris part à la décision, celle-ci aurait peut-être été contraire? Rappelons que trois juges de la Cour d'appel et un juge de la Cour supérieure avaient rejeté les prétentions de Jacques Chaoulli. Au total, donc, quatre juges lui donnent raison mais sept lui ont donné tort.

Depuis jeudi, les chantages de l'accroissement du rôle du secteur privé dans la santé pouvaient, l'appât du gain fait briller les yeux d'une minorité de médecins arrivistes et saliver quelques dirigeants égoïstes de compagnies d'assurances.

L'ouverture aux assurances privées ne serait favorable qu'aux riches, favoriserait une hausse des coûts du système de santé, une augmentation des inégalités sociales devant la maladie et une régression de la solidarité au sein de notre société.

Ceux qui affirment, s'appuyant sur l'expérience d'autres provinces, que l'effet serait marginal, font la preuve par l'absurde que le changement proposé n'en vaut donc pas la peine.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, s'est montré intéressé par le modèle scandinave. Bravo! Je répète: bravo, M. Couillard!

Sauf que le modèle scandinave ne se limite pas à l'existence de quelques hôpitaux privés (seulement 1 % des lits en Suède). Un modèle ne s'importe pas à la pièce. Pour le copier ici, il faudrait augmenter les impôts, élargir le panier de services assurés, salarier les médecins, décentraliser l'administration du système, garantir un médecin de famille pour tous et augmenter les prestations d'aide sociale et le soutien aux familles. Rappelons quelques faits:

■ Au Danemark, en Suède et en Norvège, les dépenses totales de santé sont financées à hauteur de 83 % par les taxes et les impôts. Au Québec, l'État ne couvre que 70 %, ce qui laisse 30 % du coût des services de santé aux usagers. Favoriser chez nous le recours aux assurances privées aurait pour conséquence d'augmenter la portion des dépenses assumées par les usagers et nous éloignerait du modèle scandinave.

■ En Suède, 92 % des travailleurs de la santé sont des employés de l'État et, tout comme en France d'ailleurs, les médecins œuvrant dans les hôpitaux sont payés à salaire.

■ En outre, ce qui fait le succès du «modèle scandinave» tient plutôt dans l'accès à un médecin de famille. Au Danemark, l'État paie aux médecins une sorte de salaire annuel pour s'occuper d'une population vivant dans une région donnée. Si on veut importer le modèle scandinave, on devrait commencer par renforcer la première ligne et les soins de proximité.

Les études montrent par ailleurs qu'au Royaume-Uni, aux États-Unis et en Australie, le secteur privé vit, en fait, aux crochets du secteur public.

■ En Grande-Bretagne, les seuls hôpitaux privés qui se développent sont ceux qui vendent leurs services aux hôpitaux publics. Les deux plus importantes entreprises de santé privées ont connu des difficultés financières. Le miracle du système de santé britannique tient principalement à une chose: l'augmentation vertigineuse des budgets publics (en hausse de 7 % par année jusqu'en 2008).

■ En Australie, on a voulu favoriser le recours aux assurances privées et on n'y est arrivé qu'en instaurant un programme de crédits d'impôts qui a coûté, en 1998, une fois soustraites les économies dans le secteur public, 1,3 milliard de dollars (net) à l'État.

■ Aux États-Unis, on estime à 60 milliards de dollars américains la part du financement public (par l'entremise de régimes comme Medicare, Medicaid, etc.) des services dispensés par le secteur privé à des personnes âgées ou des personnes démunies.

Or les services privés coûtent toujours plus cher à administrer que les services publics: 31 % des dépenses de santé aux États-Unis (où le privé règne) sont des frais d'administration contre 16 % au Canada (où le secteur public est la règle).

Si le privé doit jouer un rôle, il reste préférable, selon toutes les données disponibles, que les organisations concernées soient des organisations à but non lucratif. Des études faites sur 26 000 hôpitaux américains et 38 millions de patients sur 13 ans ont montré que le coût des services dans les hôpitaux à but lucratif était de presque 20 % plus élevé que dans les hôpitaux à but non lucratif et que le taux de mortalité des patients était de 2 % plus élevé dans le secteur qui cherche à faire du profit que dans les établissements qui réinvestissent les surplus dans les services aux malades.

L'Institut du Nouveau Monde (INM), dont je suis le directeur général, a organisé un débat auquel près de 200 citoyens et une vingtaine d'experts ont participé ce printemps. Les conclusions de ce dialogue, appuyé sur une documentation exhaustive, des conférences, des échanges échelonnés sur trois mois, dans plusieurs régions du Québec, ne rejettent pas le recours au privé, mais en le soumettant à de nombreuses conditions, notamment celle d'un financement public. Les citoyens ont exprimé une nette préférence pour le secteur à but non lucratif et une volonté de réformer le système public pour le rendre plus efficace. Le rejet du privé à profit n'est pas le fruit d'un dogmatisme, mais d'une analyse rationnelle des avantages et des inconvénients.

Les données sur lesquelles je me suis appuyé sont disponibles sur le site Internet de l'INM (section Rendez-vous stratégique sur la santé): [www.inm.qc.ca](http://www.inm.qc.ca).

michel.venne@inm.qc.ca

## Consultation sur la réforme du mode de scrutin

## Non merci, Monsieur Pelletier

DENIS MONIÈRE

Professeur, Département de science politique, Université de Montréal

Réplique au texte «Un espace public pour un vrai débat» du ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, Benoît Pelletier (Le Devoir, jeudi 9 juin 2005)

Monsieur le ministre, même si je suis vivement intéressé par le débat sur le mode de scrutin et les conséquences d'un changement et même si j'ai déjà fait plusieurs interventions publiques sur cet enjeu, je ne participerai pas à «votre consultation» sur la réforme du mode de scrutin.

J'estime que le choix d'un mode de scrutin est un enjeu trop important pour qu'il soit laissé entre les mains du parti gouvernemental pour trois raisons principales:

■ d'abord, parce que le mode de scrutin est la clé de voûte de l'architecture institutionnelle des sys-

tèmes de représentation et conditionne la culture politique de toute la société;

■ ensuite parce que les réformes élaborées dans un cadre partisan n'auront pas les mêmes effets pour tous les partis;

■ enfin, parce qu'une telle réforme ne doit pas être pensée isolément et devrait tenir compte de l'ensemble du cadre institutionnel.

## Discussion verrouillée

À cet égard, il est facile de comprendre que les hypothèses de discussions seraient très différentes si on envisageait par exemple la création d'une seconde chambre ou encore si on acceptait de remettre en question le nombre de députés à élire. Le postulat du statu quo institutionnel adopté par votre gouvernement verrouille la discussion et empêche d'envisager d'autres scénarios que celui proposé par le parti libéral. En conséquence, si la réforme proposée est adoptée, elle sera suspectée de partialité.

Je refuse de cautionner et de légitimer par ma participation un choix qui sera asservi aux intérêts parti-

culiers. Je vous incite plutôt à adopter un processus de consultation vraiment libre en organisant un forum national où les participants seront choisis au hasard parmi les citoyens qui ont posé leur candidature et qui débattront du meilleur système électoral pour le Québec sans les entraves imposées par les intérêts du parti au pouvoir.

La légitimité de l'adoption d'un nouveau mode de scrutin supposerait donc un cadre de discussion «départisan» et une démarche qui fasse appel au jugement des électeurs à qui devrait revenir le dernier mot par la tenue d'un référendum sur une proposition émanant du forum de citoyens. Cette approche de démocratie participative a été adoptée en Colombie-Britannique et en Ontario, mais le Québec, lui, s'en remet aux députés qui sont à la fois juges et parties.

Tous ceux et toutes celles qui s'associeront à la démarche du gouvernement libéral, même si le font de façon critique, serviront surtout à justifier l'adoption d'une réforme qu'ils rejettent. La non-participation est aussi un acte politique.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); José Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoit Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communis internet) Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux-Soucy (surnuméraire); Pauline Gravel (sciences); Guillaume Bourgault-Côté (surnuméraire), Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (lecteurs), Renée Léo Guimont et Serge Paquin (lecteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Ballarçon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels et musique), Frédéric Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (pupitre), Philippe Papineau (surnuméraire), Eric Desrosiers, Alec Castonguay, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti et Mason Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marlyse Hamelin, Alexandre Shields (communis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Mason Derrone, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jacqueline Avril, Jean de Billy, Marilène Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe); Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemanits, Olivier Zaida, INFORMATICHE Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Roxanne Labelle (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Lori Sénéchal-Berthiaume, Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, Caroline Simard; L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Purov, Germain Haecq (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adiointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

## ACTUALITÉS

## MIRABEL

SUITE DE LA PAGE 1

sont actuellement assemblés les biréacteurs régionaux CRJ700 et CRJ900. Cette nouvelle gamme d'avions entraînera la création de 6500 emplois directs et de 4000 emplois indirects.

Le maire de Mirabel était pour sa part ravi du choix fait par Bombardier. «On est très contents», a indiqué hier Hubert Meilleur. Si Bombardier avait choisi une autre région que Mirabel, je pense que ça aurait enlevé beaucoup de crédibilité à l'aéroport et ça aurait été difficile de trouver de nouveaux investisseurs pour relancer Mirabel. Mais avec Bombardier qui annonce officiellement le choix du site de Mirabel, je crois que ça va provoquer un certain engouement.»

Mais avant la première pelletée de terre, Bombardier devra trouver un nombre suffisant de clients désireux de commander des appareils de cette nouvelle génération. L'entreprise entend donc prendre une décision en septembre prochain. On avance toutefois que, au cours des vingt prochaines années, les prévisions de l'industrie laissent entrevoir une croissance moyenne du transport aérien mondial de 5 % par année et que les avions de 90 à 149 places feraient l'objet d'une importante demande, selon l'analyse du marché. Bombardier estime à 6000 appareils le marché potentiel pour ce type d'appareils au cours des vingt prochaines années et prévoit que, de ce nombre, 4000 avions devront être remplacés d'ici à dix ans.

«Avec cet avion, on veut diversifier notre base de clients, a expliqué hier Pierre Beaudoin. On a des discussions autant en Amérique qu'en Europe et en Asie. C'est un produit qui présente un attrait pour l'ensemble de la planète. On parle avec des compagnies aériennes avec lesquelles on n'avait jamais parlé. On sent une reprise du marché. On sent l'industrie qui vibre de nouveau. C'est très excitant.»

Mais l'avionneur n'est pas seul dans le créneau des appareils de 110 à 130 places puisqu'il joue dans les mêmes plates-bandes que son concurrent Embraer.

Le maire de Mirabel dit ne pas être inquiet quant à la réalisation du projet de Bombardier. «Selon les experts et chroniqueurs de l'aéronautique, c'est le type d'avion rêvé pour faire des liaisons de courte distance; ça va remplacer les DC-9, a-t-il expliqué. Je crois que Bombardier arrive dans le bon temps et, si ses dirigeants font les annonces, c'est qu'ils ont de bons prospects.»

La fabrication des moteurs du C-Series sera vraisemblablement confiée à Pratt et Whitney, de Longueuil (voir autre texte en page A 2).

À l'origine, trois villes souhaitaient accueillir l'usine d'assemblage, soit Mirabel, Toronto et Belfast. Au mois de janvier dernier, Bombardier avait d'ailleurs rencontré des politiciens en Europe et de ce côté-ci de l'Atlantique afin d'évaluer les offres qui pouvaient lui être faites relativement à la construction de ses nouveaux avions. Finalement, au mois de mai, l'avionneur avait opté pour le Québec et, hier, elle a mis fin au suspense en jetant son dévolu sur Mirabel.

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) croit que cette décision consolidera la position de la région montréalaise comme leader de l'industrie aérospatiale. Cette annonce constitue également une excellente nouvelle pour les entreprises dont le développement est lié à celui de Bombardier, a souligné la présidente de la CCMM, Isabelle Hudon. La région métropolitaine compte environ 150 sous-traitants et fournisseurs de services dans le domaine de l'aéronautique, a-t-elle précisé.

Le Devoir avec la Presse canadienne

## EN BREF

## Casino: un autre Suroît?

Des groupes communautaires, membres de la Table de concertation Action-Gardien de Pointe Saint-Charles, ont l'intention de faire la vie dure au projet du gouvernement du Québec de démanteler le Casino de Montréal au bassin Peel, au sud du centre-ville. Ils promettent de mener une campagne de l'ampleur de celle qui avait conduit à l'abandon du projet du Suroît et entendent dévoiler les grandes lignes de leur stratégie lors d'une conférence de presse ce matin. L'idée d'installer le Casino à proximité de quartiers résidentiels dans un endroit aisément accessible à pied et en transports en commun inquiète les membres de la Table qui disent compter sur des appuis provenant de l'extérieur du quartier pour mener leur campagne. En 1993, quand Loto-Québec avait opté pour l'Île Notre-Dame, le facteur d'accessibilité avait été pris en compte, mais cet élément ne semble plus être important pour le gouvernement, a indiqué hier une porte-parole de la Table de concertation. — Le Devoir

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courriel avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0888. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

ceux partout qui m'ont permis d'être là aujourd'hui et d'être de retour en France.»

Contrairement à ses collègues Christian Chesnot et Georges Malbrunot, libérés peu avant Noël, la journaliste n'a à peu près rien révélé sur les circonstances de sa détention et de son enlèvement survenu le 5 janvier dernier. Elle s'est contentée d'affirmer qu'elle avait été détenue dans une cave «avec Hussein» et que les conditions étaient «sévères».

A peine plus loquace, le directeur de Libération Serge July a confirmé que les conditions de détention de Florence Aubenas, qui semble avoir été maintenue les mains liées et les yeux bandés, avaient été parmi «les plus dures». Comme tous ceux qui ont été interrogés sur la question, il n'a pas voulu confirmer le versement d'une rançon. «Notre objectif, c'était de libérer Florence Aubenas», a-t-il conclu dans une phrase lapidaire.

Après cinq mois d'attente, la lumière semble être apparue au bout du tunnel lors de la libération, le 23 mai dernier, de trois journalistes roumains qui disent avoir été détenus pendant un mois et demi avec Florence Aubenas. Depuis ce moment, on savait à tout le moins qu'un contact avait été établi.

La nouvelle de la libération a été connue dans les rédactions parisiennes dans la nuit de samedi. Mais la consigne était de ne pas en parler avant que Florence Aubenas ne quitte Bagdad en direction de Chypre, puis de Paris.

Les circonstances précises dans lesquelles la journaliste a été relâchée demeurent vagues. On sait seulement que l'opération menée par les services secrets a été complexe et que les ravisseurs ont fait plusieurs dizaines de kilomètres dans Bagdad avant de laisser aller leur prisonnière. L'avion

moins bien, Ferrari s'étant cru plus gros que la ligue et ne s'étant pas adapté aux progrès mécaniques postmodernes. Aussi l'épreuve d'hier était-elle perçue de manière ambivalente par les reporters. Si Schumacher gagnait encore, ce serait plate. S'il ne gagnait pas, en revanche, on ne pourrait pas copier-coller le texte de l'an passé et de l'année d'avant et être au bord de la piscine à temps pour l'apéro. (Je soupçonne d'ailleurs que c'est ce que font les dignitaires, premiers ministres et maire, dans leur mot de bienvenue publié dans le programme officiel du Grand Prix. Ils copient-collent d'année en année. «Cet événement spectaculaire», «une occasion en or», «les meilleurs du monde», «les visiteurs pleins de cash», etc.)

Mais il a fallu environ trois secondes à Schumi, comme l'appelle sa maman, pour se faire joyeusement doubler, tripler et quadrupler et se retrouver sixième avant même de s'engager dans l'épingle Sena qui jouxte le start et rigole parce que tout le monde pense toujours qu'elle va être le lieu d'un spectaculaire accident. Résultat, il a passé une bonne partie de la course dans le haut du bas du classement, et, comme on ne dit pas à Postes Canada, il s'annonçait comme n'étant jamais réellement un facteur.

Quoique, holà un instant. L'hécatombe devant lui fut telle, Fisichella puis Alonso puis Button sortis, puis Montoya disqualifié, que Schumacher a lentement escaladé le classement, et il s'est ramassé deuxième, le bougre. A 1.137 seconde de la tête, ou du moins est-ce ce que le chronométré prétend. D'ailleurs, si vous voulez l'évaluation de quelqu'un qui n'y connaît pas grand-chose, on dirait que ça lui a fait du bien, à Schumacher, de reculer. Hier, en conférence de presse, il était souriant, placide, presque badin. Peut-être est-ce la pression, que, à l'instar de l'amour, on reconnaît au bruit qu'elle fait quand elle s'en va.

Jacques Villeneuve? Vous faites bien de poser la question. Il est parti huitième, et on en connaît qui s'exaltaient déjà le trizeau à penser que peut-être que, vous savez on ne sait jamais, tout à coup que, non mais cela serait-il quelque chose qu'il podiume chez lui, le p'tit gars d'Iberville ou de Monaco c'est selon?

Où ça le serait, mais non ça ne le fut pas. Après un tour, Jaquet a dû s'arrêter aux puits pour changer un vrai de vrai gros morceau, quelque chose qui ressemblait à un aileron avant vu d'ici. Il s'est dès lors retrouvé au 20<sup>e</sup> rang, ce qui annonçait, étant donné qu'il y avait 20 concurrents, une pente à gravir abrupte. Il a finalement fini 9<sup>e</sup>, c'est-à-dire à un cheveu des points points grâce au fait que le paysage s'est considérablement dégarni parmi les meneurs, et selon mes sources dans la hiérarchie du Crédit Suisse, ce n'est pas qu'il soit lent, comme le prétend Peter Sauber, ni que son char soit lent, comme il pourrait le dire mais ne le dit pas lui-même. Hier, c'était plutôt la piste, malgré la belle sphate neuve, qui était lente. En plus, il avait mangé un sanglier qui avait mangé des cochonneries.

Quant à Peter Sauber, il a préféré parler de la belle quatrième place de Felipe Massa, son autre pilote, et il a dit «Jacques, qui ça, Jacques? Vous voulez parler de Jacques Laffitte, qui a pris neuf fois le départ du Grand Prix du Canada sur Ligier, de 1976 à 1982 et en 1985 et 1986?».

A l'inverse, pour une belle histoire de résilience et de confiance en soi devant l'adversité et de c'est pas fini tant que la grosse femme d'à côté est enceinte, regardez plutôt dans la direction générale de Rubens Barrichello. Comme il avait été contraint de changer de moteur à l'issue des qualifications samedi — oui, comme vous, Rubens Barrichello consacre ses samedis à jouer dans son moteur —, il s'était vu décerner le dernier rang au départ. Or cela ne l'a point empêché de décrocher un podium. C'est dans ces situations, messieurs dames, qu'on reconnaît les vrais. Sur tout que, a-t-il raconté après la course, il n'avait pas de radio pendant les premiers tours, et ne

SUITE DE LA PAGE 1

Décidément, le Brésil, comme le reste de l'Amérique latine, vit à une heure bien différente du reste du monde. Au cours du forum 2005, l'accent a donc été mis particulièrement sur la Palestine.

Pour tous les militants altermondialistes d'un même coin de pays, curieusement, le Forum social est l'occasion de se rencontrer et d'élaborer ensemble des actions communes. C'est le cas des Québécois, et certainement ceux des Palestiniens et des Israéliens pour la paix. Mais ces derniers, plus que d'autres peut-être, ont besoin d'un appui fort des organisations venues d'ailleurs, rappelle celui que certains intellectuels français ont déjà chargé d'«avoir la haine» pour son propre peuple. En raison de ses positions politiques.

Du rêve au désespoir

Cette année, en plus d'un séminaire monté notamment par une dizaine d'organisations palestiniennes et l'AIC (<http://www.alternativesnews.org/>), l'Assemblée des mouvements sociaux (mouvement européen) avait libéré trois jours pour élaborer avec Palestiniens et Israéliens une campagne internationale sur la question des sanctions contre Israël. «Ces trois sessions ont été très riches et ont permis l'adoption d'une résolution pour une telle campagne», expliquait Michel Warschawski au sortir de ce marathon, visiblement satisfait.

Satisfait, mais épuisé aussi. Faire la paix, pas la guerre, n'est pas de tout repos. Dans son ouvrage autobiographique, *Sur la frontière*, paru chez Stock en 2002 (collection «Un ordre d'idées»), il livre son parcours de militant, du rêve au désespoir. «Les trente-cinq dernières années de [sa] vie ont été une longue marche sur la frontière, ou plutôt sur les différentes frontières où se côtoient Israéliens et Arabes, Israéliens et Palestiniens, mais aussi Juifs et Israéliens, religieux et laïcs, Juifs d'Europe et Juifs d'Orient. Des frontières qui s'entrecroisent et parfois se superposent, plus ou moins perméables, plus ou moins infranchissables.» Trois ans plus tard, le militant est sans doute plus que jamais en équilibre sur ces frontières.

Si ce n'est pas l'échec d'Oslo qui a présidé à la décision d'écrire ce livre bouleversant, il n'empêche qu'il en marque le récit. Dans le ton surtout, désespéré, abattu. «Il y a, dans la troisième partie du livre, cel-

## AUBENAS

qui a récupéré la journaliste a aussi dû atterrir et décoller dans une tempête de sable.

À la télévision, le président Jacques Chirac a salué la ténacité des parents de la journaliste et l'engagement de «l'ensemble de la presse». Jacques Chirac a rappelé «l'extraordinaire mobilisation» qui a suivi l'enlèvement et dans laquelle il voit «un magnifique témoignage de solidarité et d'espoir».

Selon Antoine de Gaudemar, directeur de la rédaction de Libération, «sans cette mobilisation tout à fait exceptionnelle», cette libération n'aurait pas été possible. On s'interroge pourtant sur ses effets réels. Florence Aubenas a souligné que ses ravisseurs se réjouissaient à chaque fois de voir son nom à la une des médias. Selon la chaîne LCI, l'ambassadeur de France à Bagdad Bernard Bajolet aurait même laissé entendre que cette mobilisation avait nui à la libération en faisant monter les enchères.

Comme d'habitude dans ce genre de situation, le gouvernement français ne avait versé une rançon. Le secrétaire général de Reporters sans frontières, Robert Ménard, a cependant déclaré samedi sur France Inter qu'une rançon de quinze millions de dollars américains avait été réclamée dans les trois premières semaines de l'enlèvement. Après que le Quai d'Orsay eut nié l'information, Ménard a dit s'être «mal fait comprendre». «Rien ne me permet d'être aussi précis, je me suis mal fait comprendre», a-t-il déclaré avant de conclure que «tout le monde sait bien que, dans une affaire comme ça, il y a des contreparties». «Je ne veux pas en dire plus pour l'instant, il faut attendre. Le reste c'est secondaire», a-t-il ajouté hier en direct de Bucarest, en Roumanie.

La rumeur qui circule ces jours-ci à Paris laisse penser que l'enlèvement de Florence Aubenas pourrait être directement lié à celui de Georges

Malbrunot et Christian Chesnot. Les ravisseurs auraient kidnappé la journaliste de Libération pour s'assurer du versement de la rançon promise dans le premier enlèvement. Le ministre des Affaires étrangères, Philippe Douste-Blazy, et son prédécesseur, Michel Barnier (qui a quitté ses fonctions le 3 juin), ont nié tout lien entre les deux affaires. «Vous devez comprendre que les sources qui sont utilisées par les services français [...] doivent être protégées», a déclaré ce dernier.

On se perd aussi en conjectures sur les raisons pour lesquelles, en mars dans une vidéo enregistrée par ses ravisseurs, Florence Aubenas appelait à l'aide Didier Julia. Ce député s'était fait remarquer l'hiver dernier par une initiative personnelle afin de libérer de Christian Chesnot et Georges Malbrunot. Florence Aubenas et l'ancien ministre des Affaires étrangères Michel Barnier ont refusé de commenter cet épisode énigmatique.

Avec cette libération s'achève cinq mois d'une mobilisation populaire peu commune ponctuée de manifestations multiples: lancers de ballons, marches aux flambeaux, courses à pied, affichage dans les mairies, fanfares dans tout le pays, rappel quotidien à la radio et à la télévision, etc. Depuis hier, les témoignages viennent de partout. «C'est un peu de liberté pour moi aussi», a déclaré la journaliste italienne et ancienne otage Giuliana Sgrena qui avait été blessée par des militaires américains lors de sa libération.

En attendant une véritable conférence de presse, qui aura lieu demain matin, Florence Aubenas a été prise en charge par les agents de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Place de la République, plus de 500 personnes ont décroché les portraits des otages et ont fêté une partie de la soirée ce moment tant attendu.

Correspondant du Devoir à Paris

## SCHUMACHER

question. Il est parti huitième, et on en connaît qui s'exaltaient déjà le trizeau à penser que peut-être que, vous savez on ne sait jamais, tout à coup que, non mais cela serait-il quelque chose qu'il podiume chez lui, le p'tit gars d'Iberville ou de Monaco c'est selon?

Où ça le serait, mais non ça ne le fut pas. Après un tour, Jaquet a dû s'arrêter aux puits pour changer un vrai de vrai gros morceau, quelque chose qui ressemblait à un aileron avant vu d'ici. Il s'est dès lors retrouvé au 20<sup>e</sup> rang, ce qui annonçait, étant donné qu'il y avait 20 concurrents, une pente à gravir abrupte. Il a finalement fini 9<sup>e</sup>, c'est-à-dire à un cheveu des points points grâce au fait que le paysage s'est considérablement dégarni parmi les meneurs, et selon mes sources dans la hiérarchie du Crédit Suisse, ce n'est pas qu'il soit lent, comme le prétend Peter Sauber, ni que son char soit lent, comme il pourrait le dire mais ne le dit pas lui-même. Hier, c'était plutôt la piste, malgré la belle sphate neuve, qui était lente. En plus, il avait mangé un sanglier qui avait mangé des cochonneries.

Quant à Peter Sauber, il a préféré parler de la belle quatrième place de Felipe Massa, son autre pilote, et il a dit «Jacques, qui ça, Jacques? Vous voulez parler de Jacques Laffitte, qui a pris neuf fois le départ du Grand Prix du Canada sur Ligier, de 1976 à 1982 et en 1985 et 1986?».

A l'inverse, pour une belle histoire de résilience et de confiance en soi devant l'adversité et de c'est pas fini tant que la grosse femme d'à côté est enceinte, regardez plutôt dans la direction générale de Rubens Barrichello. Comme il avait été contraint de changer de moteur à l'issue des qualifications samedi — oui, comme vous, Rubens Barrichello consacre ses samedis à jouer dans son moteur —, il s'était vu décerner le dernier rang au départ. Or cela ne l'a point empêché de décrocher un podium. C'est dans ces situations, messieurs dames, qu'on reconnaît les vrais. Sur tout que, a-t-il raconté après la course, il n'avait pas de radio pendant les premiers tours, et ne

pouvait donc écouter Cité Rock Détente dans son bolide (il n'a pas dit exactement cela, mais un esprit fin n'a pas eu de mal à le déduire).

À part ça, au bout du compte, c'est Kimi Räikkönen qui a arraché la victoire, lui qui était parti septième. Räikkönen, un gars sympathique qui travaille à la réhabilitation des trémas, est un natif d'Espoo, qui s'adonne à être exactement la ville en banlieue d'Helsinki ou réside monsieur Bergeron, notre correspondant en Finlande qui a dû sérieusement faire la fête hier soir. L'exploit de Räikkönen est d'autant plus méritoire qu'il a éprouvé des problèmes de volant à compter de son premier arrêt aux puits et jusqu'à la fin. Il avait du mal à virer à gauche, un peu comme le Parti québécois, a-t-il relate.

Pour sa peine, le Finlandais a eu l'insigne honneur de recevoir le trophée du gagnant des mains du ministre fédératif des Transports, Jean Lapierre. Celui-ci a été hué, mais on ne sait pas vraiment pourquoi.

C'est la troisième victoire de la saison 2005 pour Räikkönen, qui s'approche ainsi à 22 points (37 contre 59) de Fernando Alonso, le meneur au classement des pilotes. Alonso et son collègue de chez Renault, Giancarlo Fisichella, ont dû abandonner. La lutte se resserre donc, et, à votre place, je réserverais tout de suite mon dimanche prochain afin de regarder le Grand Prix des États-Unis, à Indianapolis. Les Américains se fichent éperdument de la Formule 1, mais comme l'a souligné hier Michael Schumacher, il y a beaucoup d'étrangers aux États-Unis, et peut-être qu'eux autres, enfin bref vous pigez un peu le topo.

Pour le reste, il faisait chaud, mais pas autant que samedi. Selon un thermomètre rencontré dans la loge V.I.P., la température sur la piste a atteint les 43 degrés Celsius, comparativement à 53 la veille. Mais le spectacle était tellement rafraîchissant que pas un spectateur enthousiaste ne s'est rendu compte qu'il avait payé le gros prix pour se faire suer.

## WARSCHAWSKI

le que j'ai écrite alors que s'affirmaient dans toute son horreur le recul généralisé des acquis et des progrès des deux dernières décennies, un sentiment d'échec et de régression, reconnaît l'auteur. Comme si on avait grimé une montagne et que, tout d'un coup, on se trouvait à dégringoler ce qui a été péniblement gravi.»

Le pari du bon sens

Mais, hier comme aujourd'hui, Michel Warschawski refuse d'abdiquer. «Nous n'avons pas d'autre choix que de faire le pari d'une reprise en main de la société israélienne, résultant à la fois des pressions d'une résistance palestinienne plus efficace et de pressions internationales qui, pour l'instant, se font attendre. Car l'alternative est mortifère et véritablement catastrophique, pour les Israéliens pas moins que les Palestiniens.»

Pour cet homme qui n'a eu de cesse d'y croire et de lutter, les situations complètement fermées n'existent tout simplement pas. «Même dans les camps de la mort, il y avait toujours des choix, parfois avec des probabilités proches de zéro. C'est à nous de faire ce que j'appelle le pari du bon sens, le pari de la vie, et de militer pour lui donner le maximum de chances.»

Mais pour l'instant, la situation est bloquée, l'auteur et journaliste en est conscient. Et il ajoute qu'elle le restera tant qu'une intervention extérieure n'obligera pas Israël à changer sa politique. Tant que les pressions internationales ne pousseront pas la société israélienne à réaliser combien il est vain de tenter de pacifier les Palestiniens par la violence militaire généralisée. «C'est dire, là aussi, votre responsabilité au Québec, en Amérique, dans la situation que nous vivons en Palestine...», insiste-t-il.

Véritables négociations

Aujourd'hui, quels sont les espoirs du militant pour la paix quant à Israël et la Palestine, notamment à la suite de l'élection, en janvier, du nouveau président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas? «Je n'aime pas cette question, répond-il. Car elle implique que le changement nécessaire doit venir du côté palestinien, alors que la détérioration grave de la situation et la mort du processus d'Oslo sont entièrement dues au blocage israélien et à la volonté du gouvernement Sharon de poursuivre la colonisation. N'ayant aucune raison de croire que le gouvernement Sharon a changé ses priorités politiques ouvertement déclarées,

je crains que les espoirs créés par une campagne de désinformation systématique ne se terminent en un désespoir encore plus grave, en Israël en particulier.

«L'impossibilité de trouver un dénominateur commun entre la position palestinienne défendue par Mahmoud Abbas et celle d'Ariel Sharon, et ce, malgré les mesures d'apaisement unilatérales du premier, va créer une importante crise et, une fois de plus, ce sont les Palestiniens qui seront blâmés et non l'intransigeance coloniale israélienne. Seul un engagement international fort peut permettre un retour à de véritables négociations en imposant à Sharon le retrait des territoires occupés et leur décolonisation.»

Nouvelle identité à construire

Une vie passée à marcher sur la frontière, c'était un choix nécessaire pour Michel Warschawski, car «il faut fuir le confort des consensus et de l'identification totale à tout collectif national ou ethnique, savoir toujours se mettre en marge pour à la fois regarder sa propre communauté avec un certain recul critique et être perméable aux influences extérieures, idéologiques et culturelles». En Israël, une nouvelle identité est à construire. Pour cela, le militant de la paix fait confiance à la nouvelle génération israélienne motivée par les luttes altermondialistes. Ses valeurs de justice, de coopération et de solidarité sauront sans doute lui montrer la voie.

«Israël n'a d'avenir que dans l'acceptation de sa réalité moyen-orientale et de son intégration dans le monde arabe environnant», écrit-il en conclusion de *Sur la frontière*. Il poursuit: «Le projet sioniste a cru que la rédemption de l'existence juive ne serait possible qu'en rompant avec notre passé juif et en tournant le dos à notre environnement arabe. Au contraire, ce n'est qu'en retrouvant ses racines juives et en s'ouvrant à la dimension arabe de son identité et de son environnement que la société israélienne pourra enfin construire sa vie dans la normalité et projeter l'avenir de ses enfants avec sérénité.»

Bien des luttes, bien des combats ont été menés depuis que le jeune étudiant religieux, né à Strasbourg, fils du grand rabbin, venait se ressourcer à Jérusalem dans les années 1960. Tombé amoureux de cette ville, il finira par s'y établir définitivement, pour Israël et pour la paix.

Collaboration spéciale